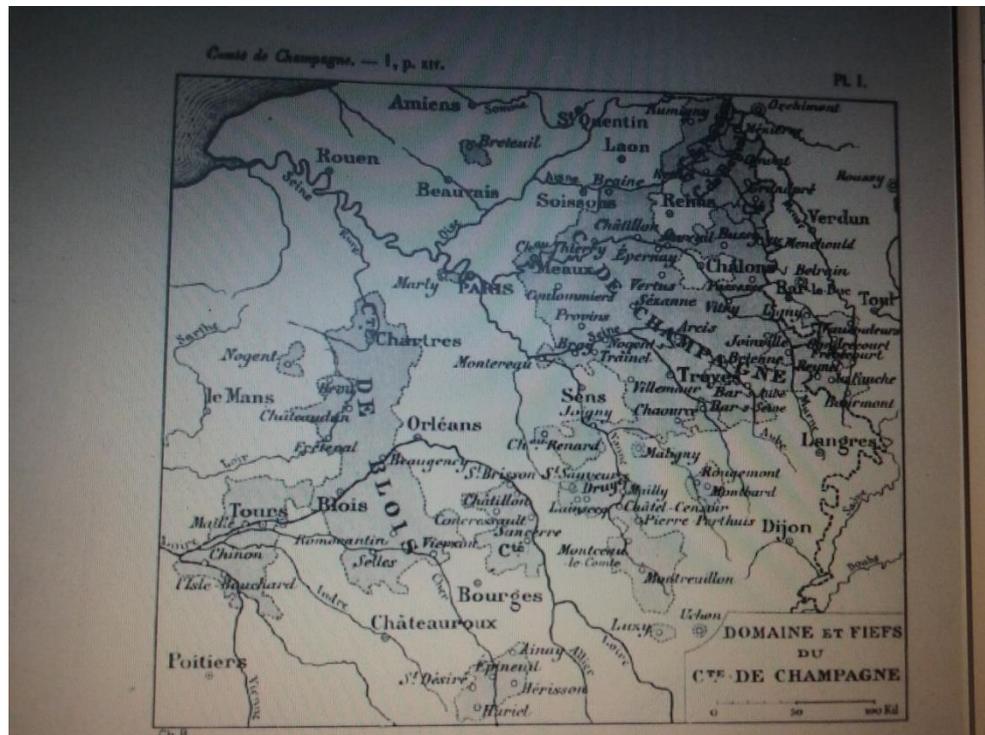


Les Juifs de Champagne-Ardennes

“Comme à Sens, nous avons à Troyes aussi une lettre de Philippe-le-Long datée de l’année 1320, qui répond à une plainte ex parte Fratrum Predicatorum et Minorum ac totius Cleri civitatis Trecentis – de la part des Frères Prêcheurs et Mineurs comme de tout le clergé de la ville de Troyes -, affirmant que les Juifs de Troyes prient dans leur synagogue à voix trop haute, et qu’ils poussent de si hauts cris pendant leur culte, qu’ils troublent les Fratres Predicadores et Minores ac quam plures alios aliarum vicinarum ecclesiarum ministros – des Frères Prêcheurs et Mineurs et plusieurs autres seroiteurs de Dieu des églises avoisinantes....”

F .G. Hüttenmeister..



La Champagne



La Champagne, en latin Campagnia, en vieux français Champaigne. Jusqu'à son rattachement, en 1284, à la couronne de France la Champagne était un Comté indépendant. Il s'étendait par l'Est de Chartres à Troyes en passant par Château-Thierry, Troyes, Chablis, Sens et Château-Landon. Le Comte de Champagne était également roi de Navarre. Aujourd'hui la Champagne est formée par les départements de la Marne, de la Haute Marne, de l'Yonne, de l'Aisne et de la Meuse. Les Juifs s'établirent en Champagne dès l'époque gallo-romaine. Au Moyen-Age, ils dépendaient de la protection des Comtes, qui était toutefois chèrement acquise. La présence de groupes juifs dans une grande partie des villes et hameaux de Champagne est reconnue depuis de longs siècles. Au Moyen-Âge, les Communautés Juives s'étaient implantées dans les grandes villes situées aux bords des fleuves. L'ancien secrétaire-général du Consistoire de Paris, Professeur à l'Université Bar Ilan en Israël, Simon Schwarzfuchs a analysé l'origine des Communautés Juives dans le Nord de la France : *"Tsarfat"* et a constaté : *"Les voyageurs avaient bien entendu suivi les anciennes voies de communications, terrestres ou fluviales, et c'est pourquoi des embryons de communauté devaient s'égrener au long des anciennes voies de communications essentielles. C'est aux intersections des grands itinéraires, à proximité des appontements, que paraîtront les groupes les plus importants"*. En France du Nord, la Communauté juive la plus réputée à cette époque, outre celle de Paris, était celle de Troyes où Rachi, savant de grand renom, fonda une *Yéchiava*, une école Talmudique. Pour atteindre Troyes à partir de Paris il y avait deux axes tant routier que fluvial. De nombreuses communautés juives aidèrent à l'enrichissement de la Champagne, beaucoup d'entre elles ont complètement disparu mais dont le souvenir nous est parvenu: Troyes, Château-Thierry (centre talmudique médiéval), Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Ramerupt (au Moyen-Âge important centre d'études talmudiques), Plancy, Lhuître, Provins, Montereau-fault-Yonne, Bray-sur-Seine, Dampierre (centre d'études talmudiques et l'une des plus importantes

communautés du XII^{ème} siècle), Saint-Florentin (une rue aux Juifs), Joigny (Communauté médiévale qui compta plusieurs rabbins fameux, patrie du tossaphiste Yomtov de Joigny, il y avait une rue des Juifs), Villeneuve-le-Roi (Sur-Yonne), Vermenton, Chablis, Reims, etc... *"La Vallée des Pleurs"* (Emek Habakha) n'est pas seulement un recueil de Joseph Hacoheh, c'est une longue élégie sur la souffrance des Juifs dans le Royaume franc et plus particulièrement d'Ile-de-France, de Champagne, de Bourgogne et de Normandie. Cette période s'étalera de 1096, date de la première croisade jusqu'à 1492, date de l'expulsion des Juifs d'Espagne. En effet, à partir de la première croisade, on assiste à une lente dégradation de la situation des Juifs en Europe. Lorsqu'en 1096, Pierre l'Ermitte enflamme les foules chrétiennes afin de délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem, il n'exige des Juifs qu'une contribution aux frais à l'entretien des croisés. Mais les Juifs sentent venir l'orage, ceux de France du Nord, après la destruction de la Communauté de Rouen, proclament des journées de prières et de jeûnes et écrivent à leurs frères des communautés rhénanes pour les soutenir. Le 3 mai 1096, les croisés attaquent les Juifs de Spire, et les Communautés de la Vallée du Rhin sont envahies les unes après les autres : Worms, Mayence, Cologne, Trêves et Ratisbonne (Regensburg). Si des Communautés entières acceptent le baptême, la majorité des Juifs meurent en accomplissant le *"Kiddouch Hachem"* ; *"Sanctification du Nom Divin"*. Au XII^{ème} siècle, des persécutions sont le fait des Croisades. Avec la 2^{ème} Croisade en 1146, l'histoire se répète en Allemagne et se produit en France notamment à Carentan, à Ramerupt et à Sully. Les mêmes scènes d'horreur qu'en 1096 se produisent. En France, ces exactions sont encouragées par Pierre de Cluny. A partir du XIII^{ème} siècle, bien après la fin des Croisades, la fréquence des massacres ne cesse pourtant pas de croître, la populace continue dans les quartiers juifs à piller, à brûler et à tuer.

Dès 279, il y a eu une colonie importante de Juifs à Vitry-en-Perthois. L'auteur des *« Fragments sur Vitry »* prétend qu'ils s'établirent dans cette région avant l'établissement du christianisme. Vitry aurait renfermé deux temples ; l'un païen et une synagogue. D'autres historiens signalent la présence de Juifs dans les Gaules vers 136 de l'ère chrétienne. Au X^è siècle, on trouve des juifs dans tous les comptoirs, dans toutes les grandes foires, exploitant le domaine commercial et déployant une grande activité industrielle. Les familles juives cherchèrent abri et protection près des châteaux et demeures fortifiés des seigneurs locaux. Des regroupements virent le jour ainsi à Troyes, Provins, Bray, Ramerupt, Rosnay, Brienne, Bar-sur-Seine, St-Florentin, Sens, Chablis,... Selon H. Ehret, il se crée entre 30 et 50 communautés juives dans la Champagne du Comte Thibault I (1037-1089). Arrivés sur les terres des Comtes de Champagne, la culture de la terre, notamment la vigne et l'élevage du petit bétail permit à ces nouveaux venus de tirer leur subsistance journalière. Un petit nombre chercha à gagner leur vie dans le petit artisanat, la brocante et le commerce. Généralement les savants érudits vivaient également du produit de leur travail, tel Rachi qui possédait une vigne et des terres arables. H. Graetz évalue au chiffre minimum de 30.000 le nombre de Juifs qui furent possessions des Comtes de

Champagne. Tous y prospérèrent en subissant quelques fois leurs frasques ou les desiderata de l'Eglise, par exemple, en 1205, le Pape demande à la Comtesse de Champagne de réprimer l'insolence des Juifs. Le Saint-Siège, en 1230, donne mandat à l'inquisition dans le Nord de la France et notamment en Champagne, pour faire la chasse aux hérétiques. Les Conciles et la royauté cantonnent petit à petit les fils d'Israël dans les métiers de l'argent (usure, lettre de crédit, change, etc.....

En ce qui concerne les Juifs dans la Champagne médiévale, F.G. Hüttenmeister écrit *"Des cadastres, des plans de ville dessinés à la main – il nous faut consulter tout cela. Et le résultat est désolant : les seuls vestiges que l'on ait réussi à situer dans une des villes champenoises provenant probablement d'une synagogue médiévale, ont disparu depuis longtemps. En Allemagne comme en Alsace, nous trouvons bien des vestiges de synagogues médiévales in situ et beaucoup de stèles funéraires se trouvent encore en place, mais en Champagne il ne reste qu'un fragment d'une seule stèle à Meaux. Il n'y a aucun vestige. Les quelques bâtiments, qui ont survécu aux expulsions, ont été détruits pendant la Révolution. Seuls ont été conservés – mis à part des documents dans les archives – les noms de rues, le vicus Judeorum, la Juifverie, ou une rue de la Synagogue qui nous parle – probablement- d'une synagogue médiévale. Il y a encore quelques lieux-dits, qui désignent l'emplacement d'un cimetière juif, d'une vigne juive, etc"*. En effet, aujourd'hui pour essayer d'identifier l'ancienne présence d'une communauté dans telle ville, commune, village, hameau, il est possible de consulter les toponymes juifs comme : *"Rue des Juifs", "Rue aux Juifs", "Rue de la Juiverie" etc...* L'historien de Provins, Félix Bourquelot écrit : *"Les Juifs ont laissé, dans les diverses localités de la Champagne et de la Brie qu'ils ont occupé, et que la persécution les a forcés d'abandonner, des traces nombreuses de leur présence. Les noms de Juiverie, du quartier, de rues, de fours, de fontaines aux Juifs, etc.... se sont conservés dans ces lieux après que les Juifs eurent disparu...."*.

"L'Almanach de la Champagne et de la Brie (Aube, Ardennes, Marne, Haute-Marne, Seine-et-Marne, Yonne)" de 1890 a publié un article de D'Arbois de Jubainville sur les Juifs de Champagne. Il y fait rapidement le recensement des Juifs dans l'Aube et dans la Marne :

La population juive était nombreuse en Champagne, au XIII^e siècle. Nous n'en avons pas de recensement complet ; nous possédons quelques recensements partiels et des noms isolés.

Les recensements partiels sont au nombre de quatre : deux sont datés du 30 avril 1247 ; ils contiennent l'état des Juifs qui, depuis dix neuf ans, habitaient Montereau (2792) et Bray (2793), et qui depuis cette époque payaient les tailles et autres redevances dues à Thibaut IV.

La date des deux autres états nous manque, mais nous supposons qu'elles sont à peu près la même que celle des précédents. Le premier consiste en une liste de juifs, qui, depuis plus de dix-sept ans suivant certains témoins, depuis plus de dix-neuf ans suivant d'autres, habitaient Troyes et reconnaissaient Thibaut IV pour seigneur. C'étaient Jacob de Dampierre, son fils, Léon l'Ecrivain, Donce l'Evêque, Hequelot de Marri, le fils de feu Dieu-le-Saut, Joce, la femme de Sansin, Turquoise, Pucelot et Fantinet (2794).

La dernière pièce constate que depuis cinq ans il y avait à Villemaur une juive nommée Pastoralle, fille d'un juif, de Thibaut IV, et que le juif Haquin, mari de cette femme, habitant Villemaur depuis le même temps qu'elle, appartenait comme elle à notre comte. (2795).

Ainsi ces quatre documents constatent l'existence dans quatre villes seulement de trente-trois ménages juifs.

Nous disons seulement en passant qu'une charte de l'année 1243 mentionne la maison du juif Flammin à Montereau (2653), et nous arrivons tout de suite à Jacob de Dampierre, juif de Troyes.

Quelques-uns des noms qu'ils nous donnent sont connus déjà par d'autres textes.

Nous disons seulement en passant qu'une charte de l'année 1243 mentionne la maison du juif Flammin à Montereau (2553), et nous arrivons tout de suite à Jacob de Dampierre, juif de Troyes. Jacob de Dampierre était, en 1225, créancier de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes et lui donna une quittance générale, tant en son nom qu'au nom de ses frères ; il posséda quelque temps à Pont-Sainte-Marie et à Sainte-Maure des prés dont Thibaut IV fit plus tard donation à Itier de la Brosse (2449). On se rappelle qu'Itier de la Brosse a été quelque temps gouverneur de Champagne. Jacob de Dampierre était le même que le juif Jacob, maître des juifs de Troyes en 1222, et père du juif Haquin. Thibaut IV fixa à 160 livres ; soit 3.242 fr. 21 c. au pouvoir de 16,211 fr., la part de Jacob et d'Haquin, fils de ce dernier, dans l'aide que les juifs de Champagne s'étaient engagés à payer cette année, Jacob était fils de Vaalin et avait trois frères, Bandin, Sonet et Haquin qui, avec lui, déclarèrent, en 1220, l'abbaye de Saint-Loup libérée de toute dette envers eux, soit de leur chef, soit du chef de leur père (1). Jacob et Sonet, son frère, possédaient dans la juiverie de Troyes un terrain qu'ils vendirent à Itier de la Brosse et où Itier se bâtit une maison (2264). Bandin et Jacob appartenaient au comte de Champagne, Sonet et Haquin, leurs frères, au comte de Tonnerre, ce qui donna lieu à l'intervention des deux seigneurs quand il fut question de terminer par un partage l'état d'indivision où ces quatre frères avaient d'abord vécu (1288). Cependant Vaalin, leur père, habitait Troyes (2), du chef de leur père, ils devaient être juifs du comte de Champagne, mais sans doute leur mère était sujette du comte de Tonnerre : de là l'attribution de deux des quatre frères à ce comte Vaalin, père de Jacob, de Bandin, de Sonet et d'Haquin, était, dans son temps, un des grands banquiers de Troyes ; en 1204, il prêta 300 livres, valant 6,079 fr.14 c., au pouvoir de 30,395 fr., à Eudes, duc de Bourgogne qui, pour lui assurer un remboursement prochain, lui abandonna la jouissance immédiate d'une rente sur les foires de Champagne (610).

(1) Cartulaire de Saint Loup, appartenant à. M. De la Porte, folio 86 v°

(2) Cartulaire de Saint Loup, loco citato.

L'abbaye de Saint-Beigne de Dijon était vers la même époque dans un grand embarras, elle avait, en 1196, emprunté à Vaalin une somme de 1,700 livres, valant 34, 448 fr. 50 c. au pouvoir de 172,242fr. : le taux de l'intérêt stipulé était de trois deniers pour livre par semaine, c'est-à-dire de 65 fr. 62 c. pour cent par an. L'abbaye resta onze ans sans payer, en sorte que la dette primitive, accrue des intérêts, atteignit, sans anatocisme, le chiffre énorme de 9,825 livres 11 sous 10 deniers valant 199,103 fr. 95 c. au pouvoir de 995,519 fr. 75 c., tout près d'un million (1). Pour se libérer, les moines furent obligés de vendre leur terre de Morains (677). Il paraît qu'en 1210 Vaalin était mort, car à cette date Bandin, son fils, voulant se libérer des dettes paternelles, entra en arrangement avec la comtesse Blanche (743).

A côté de ces notabilités financières, Troyes peut placer une des célébrités littéraires du judaïsme. Le fameux Salomon Jarchi, 1049-1105, était né dans cette ville (2).

(1) *Etudes sur l'Etat intérieur des Abbayes cisterciennes, p. 299-301 ;*

(2) *Voir sur lui une savante notice de M. Clément-Mullet, Mém. de la Soc. d'Agr. de l'Aube, 2^e série, VI,143*

Nos comtes ne possédaient pas seulement des Juifs à Montereau, à Bray, à Troyes et à Villemaur, il est question des juifs de Provins dès 1211 (775) ; et sous Thibaut V, ces juifs étaient assez nombreux pour avoir un cimetière (3526). Les juifs d'Eroy sont mentionnés en 1214 (886). En 1220, nous trouvons à Villenaux le juif Vioet Herbouth qui a pour associé Bandit, son gendre ; l'abbaye de Saint-Loup de Troyes leur doit 400 livres valant 8,105 fr. 53 c., au pouvoir de 40,528 fr. (1,269). La même année, Abraham Lonet, de Rosnay, Juif de la comtesse de Champagne, était aussi créancier de cette abbaye (1). Vers la même époque, les Juifs d'Epernay avaient une synagogue, et neuf d'entre eux, Salomon, Morel, son fils ; Salomin-le-Petit, gendre de ce dernier ; Semilin, fils de Salomin-le-Petit ; Saari et ses quatre filles, étaient créanciers de l'abbaye du lieu pour des sommes qui formaient un total de 1,476 livres 15 sous (2), valant 29, 924 fr. 60 c., au pouvoir de 149,632 fr. Trente ans plus tard, Dieudonné, de Bar-sur-Aube, Juif de Thibaut IV, s'établit à Moulins pour douze ans avec le consentement de ce prince (2929). Vitry-en-Perthois avait donné le jour à Simcha, qui fut un des disciples de Salomon Jarchi.

Nous citerons encore quelques Juifs qui appartenaient à nos comtes, mais dont nous ne savons pas les résidences. Tels sont : Cresselin, dont la jouissance fit l'objet d'un traité entre Philippe-Auguste et Blanche de Navarre (601), et à qui, en 1220, Garnier de Trainel devait 110 livres valant 2,229 fr. 02 c., au pouvoir de 11,145 fr. (1294) , Manassé Nigo, à qui la dame de Broys devait, en 1205, 1,400 livres valant 28,369 fr.35 c., au pouvoir de 141,847 fr (631) ; Pinon, qui ayant frappé un clerc du diocèse de Soissons fut, par jugement arbitral, chassé de ce diocèse (1299) ; Crescence qui vint s'établir en Champagne, en 1223, et qui s'engagea à payer à Thibaut IV, la première année, 10 livres, valant 202 fr. 65 c., au pouvoir de 1, 013 fr. ; les années suivantes le double (1618) ;

En Champagne, nos comtes n'étaient pas seuls propriétaires de Juifs ; leurs vassaux en possédaient aussi. Tel était, par exemple, de Erard Brienne, seigneur de Ramerupt, à qui appartenaient Jacob de Chezy et Aara, sa femme, et qui prit l'engagement de ne pas les mettre en prison (1851). Tel était Clarambaud, seigneur de Chappes, dont un juif, nommé Sanson, donna une quittance générale à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes et aux hommes de cette abbaye en 1221 (3).

(1) Cart. de Saint Loup, f° 79

(2) Ms de Montérard à la Bibliothèque d'Epernay, communication M. Parigot, fils.

(3) Cart. de Saint Loup, f° 81

Le principal propriétaire des Juifs en Champagne, après le comte, paraît avoir été le seigneur de Dampierre. En 1203, le comte de Rethel devait aux Juifs de Gui de Dampierre 400 livres, valant 8,105 fr. 53 c., au pouvoir de 40,527 fr. (597). En 1206, leur importance motiva l'intervention de Gui de Dampierre dans l'ordonnance de Philippe-Auguste sur le taux de l'intérêt (658). Six ans plus tard, l'abbaye de Saint-Loup de Troyes leur paya 120 livres valant 2,433 fr 66c. , au pouvoir de 12,168 fr. , que leur devait Claria de Chanderey(1). En 1216, (953) et en 1218 (1163) ils étaient l'objet de traités entre Blanche de Navarre et les fils de Guy de Dampierre. Nous connaissons les noms de quelques-uns d'entre eux : en 1210, Sanson le Roux de Dampierre, Hély de Saint-Just, Sachin de Dampierre, Sonin, Samuel, frère de ce dernier ; Cochin de Saint-Dizier, et Salmin, frère de Sanson le Roux ; tous sept cautions de Bandin, fils de Vaalin de Troyes, juif de la comtesse Blanche (743), en 1220, Jacob , fils de Sanson le Roux et créancier de l'abbaye de Saint-Loup qui s'engage à lui payer 450 livres valant 9,118 fr. 72 c., au pouvoir de 45,594 fr. ; ce Jacob est sans doute le même que Jacot, créancier de Gauthier de Chappes en 1242 (2603). Dampierre avait une synagogue : il s'en trouvait aussi à Ramerupt, à Plancy, à Lhuître.

Le prêt à usure était pour les Juifs une source d'immenses bénéfices. Aujourd'hui, l'année ou au moins le trimestre est la période qui sert de base au calcul du taux de l'intérêt. Les banquiers chrétiens de Champagne faisaient usage d'une période plus courte, l'intervalle qui séparait les termes de paiement de chacune des six foires (2), elle durait donc en moyenne de deux mois ; pour les banquiers juifs la période légale était la semaine. Après avoir exigé trois deniers par semaine, ils furent contraints à se contenter de deux, c'est-à-dire de 43 fr. 75 c. pour cent par an, les intérêts des intérêts non compris. Cette réforme fut due à une ordonnance rendue de concert par Philippe-Auguste, Blanche de Navarre et Gui de Dampierre en 1206 (658).

(1) *Cart. de Saint Loup, f° 34*

(2) *Voir par exemple dans notre Catalogue n°1269 un exemple de prêt fait sur le pied de 12 deniers par livre et par foire, soit 30 pour 100 par an.*

(3) *Plusieurs actes de nos comtes interdisent à des banquiers chrétiens le prêt à la semaine, voir par exemple Catalogue n° 1499, 2008, 2058. Il 'agit dans un cas d'un banquier de Cahors, dans les deux autres de banquiers italiens.*

Les Juifs étaient des serfs, c'est-à-dire taillables à merci ; leur seigneur pouvait exiger d'eux, à titre de taille, telle somme qui lui plaisait ; aussi, au fond, c'était le seigneur qui profitait des actes d'usures commis par les Juifs, tandis qu'aux yeux des populations, les Juifs en supportaient tout l'odieux. Aussi les barons du moyen-âge tenaient-ils beaucoup à conserver la propriété de leurs juifs et à empêcher leurs voisins de s'en emparer. Nous avons plusieurs traités conclus entre nos comtes, les rois de France et divers seigneurs, et où les deux parties s'engagent à ne pas retenir les Juifs l'une de l'autre (1).

Etre propriétaire de juifs, constituait pour les seigneurs un moyen indirect, mais très légal, de s'emparer du bien des débiteurs de ces juifs. On distinguait cependant deux cas : les débiteurs étaient sujets du seigneur des Juifs ou ils étaient sujets d'un autre seigneur. Dans le premier cas, le droit du seigneur paraissait incontestable et des plus naturels ; dans l'autre cas, on le trouvait un peu rigoureux. Aussi, en 1198, Thibaut V et Philippe-Auguste convinrent-ils que les Juifs du roi ne prêteraient pas aux sujets du comte, ni les juifs du comte aux sujets du roi (457,458).

Quelque absolu que fût le droit des seigneurs sur les biens des Juifs, il avait fallu cependant, et l'intérêt du seigneur lui-même l'exigeait, assurer à ces malheureux un peu de sécurité, en réglant d'avance le montant de la taille que le seigneur exigerait chaque année. Thibaut III l'avait fait (550). Mais cet abonnement n'empêchait pas nos comtes d'exiger en sus des impôts extraordinaires. Thibaut III en avait donné l'exemple ; Thibaut IV, à son avènement, se fit payer par les juifs de Champagne 70.000 livres, soit 1,418,471 fr. au pouvoir de 7.092, 355 fr. Il leur accorda pour verser cette somme un délai de 5 ans (1422). En 1285, à l'occasion de l'avènement de Philippe le Bel, les Juifs de Champagne durent payer en une seule année 25,000 livres (1). soit 502,658 fr. 24 c., au pouvoir de 2,513, 291 fr. Enfin, nous avons vu comment, en 1268, Thibaut V, de concert avec saint Louis, confisqua tous les biens des Juifs.

D'ailleurs, es Juifs ne pouvaient obtenir la constatation légale de leurs créances qu'en faisant sceller leurs titres d'un sceau spécial et par conséquent en payant un droit de sceau (658, 1422). Quand le comte avait besoin de leurs chevaux et même des matelas de leurs lits, il avait le droit de les emprunter, droit si bien reconnu, qu'en 1222 les juifs obtinrent que Thibaut IV cesserait de l'exercer pendant cinq ans. A la mort d'un juif tout ses biens appartenaient au comte, si, au moment du décès, il n'y avait pas d'héritier direct vivant avec le défunt. Lorsqu'un juif allait s'établir hors de Champagne sans le consentement du comte, les biens qu'il laissait en Champagne devenaient la propriété de ce dernier (1422).

D'Arbois de Jubainville. "

(1) Voir Catalogue n°s 457, 458, 550, 739, 953 , 1163, 1277, 1575, 1824, 2075, 2326

(1) Brussel, p. 607

Dans *''Histoire des comtes de Champagne et de Brie tome 2''* compilée par Robert Martin le Pelletier, P.A. Léveque et La Ravlière, Paris MDCCLIII, à propos des Juifs de Champagne, il est noté :

Thibaud VI

''... Quant au Juifs, on convint que Blanche en tireroit les mêmes profits que Thibaud son mari.

Les Juifs étoient alors assujettis en France à une servitude personnelle en conséquence de laquelle ils ne pouvoient transférer leur domicile d'un lieu à l'autre, sans la permission du Seigneur du lieu qu'ils vouloient quitter ; & un seigneur & le Roi même ne pouvoit retenir un Juif qui ne lui appartenoit point, sans le consentement de son Seigneur. Les Juifs ne pouvoient point prêter de l'argent aux habitans des terres qui ne dépendoient point de leurs maîtres. Blanche mit au monde peu après ce traité, un fils qui fut appelé Thibaud le Posthume. Elle lui conserva avec soin & avec vigueur les Etats de son père. Elle fit un traité en 1209, mois d'août avec Philippe Auguste.....''

La présence des Juifs dans les pays champenois est aussi reprise dans *''Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières : jurisprudence, volume 2''* :

Des chancelleries de Champagne, de Navarre, & des Juifs.

Nous avons remarqué dans le précis historique de la chancellerie qu'on avoit admis trois chancelleries particulières pour la Champagne, la Navarre & les Juifs : quoique ces trois chancelleries ne subsistent plus, nous allons en donner un précis :

.....

La chancellerie des Juifs étoit le lieu où on scelloit toutes les obligations passées en France au profit des Juifs ; ils ne pouvoient poursuivre leurs débiteurs en conséquence de leurs promesses, qu'elles ne fussent scellées ; & , pour cet effet, l'on n'usoit ni du scel royal, ni de celui des seigneurs sous lesquels les Juifs contractans demeuroient : ils avoient un sceau particulier, destiné à sceller leurs obligations, parce que , suivant leur loi, ils ne pouvoient se servir de figures d'hommes empreintes, gravées ou peintes.

Dans une ordonnance de Philippe-Auguste, du premier septembre (année incertaine), il étoit dit qu'il y auroit, dans chaque ville, deux hommes de probité, quoi garderoient le sceau des Juifs, & feroient ferment sur l'évangile de n'apporter le sceau à aucune promesse, qu'ils n'eussent connoissance par eux-mêmes ou par autres, que la somme qu'elle contenoit, étoit légitime.

Louis VIII en 1320, ordonna qu'à l'avenir les Juifs n'auroient plus de sceau pour sceller leurs obligations.

Il paroît néanmoins que l'on distingua encore, pendant quelque temps, la chancellerie particulière des Juifs, de la grande chancellerie de France.

Philippe V ordonna, au mois de février 1320, que ces émoluments de la chancellerie des Juifs tourneroient au profit du roi, comme ceux de la chancellerie de France.

Mais l'expulsion que ce prince fit des Juifs l'année suivante, dut faire anéantir en même temps leur chancellerie particulière.

Le feiendum de la chancellerie ne parle pas nommément de cette chancellerie ; mais il en conserve encore quelques vestiges, en ce que les lettres des Juifs y sont distinguées des lettres de France et le Champagne.

Le Navarrais

Les Comtes de Champagne étaient également rois de Navarre. Il a fallu le mariage de la Comtesse de Champagne avec le roi de France pour que cette province près de la Frontière espagnole devienne terre royale. Or, le 6 mars 1328 : *''Après la mort de Charles Le Bel, les peuples de la Navarre se soulevèrent en masse contre les Juifs et en massacrèrent à Estella et dans d'autres localités plus de six mille. Le Rabbin Menachem, fils d'Ahron ben Zérach, dont ces hommes furieux avaient attaqué la maison, ne dut son salut qu'à la faveur d'une défaillance qui le fit tomber sans connaissance parmi les morts. Le lendemain seulement un chevalier, ami de son père, l'y trouva, le fit revenir à la vie et lui procura les moyens de s'enfuir en Castille. Jeune encore, il continua ses études à Tolède ; et au bout de deux ans il alla à Alcada, où il devint l'élève de Joseph ibn Algaïch, à qui il succéda comme professeur en 1368. Mais dans la lutte qui survint entre don Enriquez et don Pèdre, ayant eu sa maison pillée, il se retira de nouveau à Tolède, où, pour honorer son protecteur Samuel Abrabanel, il composa son Cédah Laddérech, résumant toute la casuistique talmudique et post-talmudique. Il mourut à Tolède en 1385.''* Les rois français du Royaume de Navarre: les comtes de Champagne de 1234 à 1274, les rois de France de 1274 à 1328, les comtes d'Evreux de 1328 à 1425. Tels furent les possesseurs de la Navarre. Leur politique juive fait contraste avec celle des Etats espagnols et celle du Royaume de France: quand les rois de France chassaient leurs Juifs, ils les accueillait comme rois de Navarre | quand les Etats espagnols malmenaient leurs Juifs, les rois de Navarre protégeaient leurs Juifs et accueillait les persécutés.

Les Foires de Champagne.

Les foires de Champagne et de Brie ont joué un rôle considérable dans le développement du commerce de la France et de l'étranger. Elles étaient au nombre de six ; qui, du commencement de l'année jusqu'à la fin, se tenaient chacune pendant six semaines environ à Lagny-sur-Marne, à Bar-sur-Aube, à Provins et à Troyes. Les foires de la Saint Jean à Provins et celles de la Saint Rémy à Troyes étaient les plus réputées. Ces foires furent une source d'abondance et de prospérité pour la Champagne ; Ces foires avaient une administration particulière : Garde des foires, Baillis, Notaires, Prévôts, Sergents, Chancelier ; les engagements pris aux foires faisaient loi. Ces grands marchés occupaient à Troyes le quartier Saint-Jean-au-Marché, qui au début n'était pas bâti. Le commerce se faisait sur des étaux mobiles, puis dans des loges fixes qui se transformèrent en maisons ; l'église elle-même n'était qu'une chapelle construite par les marchands et à leurs frais. Les changeurs installés dans des logettes avec table, tapis, balances étaient principalement des Lombards, des Cahorsins et des Juifs. Le négoce se faisait sur toutes sortes de marchandises qui

provenaient de la Champagne elle-même, des provinces françaises et de l'étranger. Dans la région champenoise régnait une activité remarquable, les centres industriels étaient nombreux et chacun avait sa fabrication particulière : draps de Provins, de Troyes, de Lagny, de Reims ou de Châlons, futaines de Bar-sur-Aube, Gris d'Arcis, serges et étamines de Reims. Une consultation du début du XI^e siècle de Rabbi Joseph Bar Samuel Tob'Elem de Limoges commence ainsi : *''Au sujet de nos frères de Reims qui allaient à la foire de Troyes et qu'un seigneur pillard captura....''* Les *''Gomlei Hassidim''* (dirigeants de la confrérie charitable) de Troyes se dévouèrent pour eux et supportèrent les frais de leur rançon. Autour de ces foires de Champagne s'établirent des Communautés Juives plus ou moins importantes.

Les Ardennes

Saint-Lambert et Mont-de-Jeux, canton d'Attigny (Ardennes)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs" existe encore dans cette Commune.

Attigny (Ardennes)

Un "Mont-de-Jeux" (le terme Jeux signifie ici Juifs)



Charleville-(Mézière) (Ardennes)

Une "Rue des Juifs", aujourd'hui "Rue Hippolyte Taine".



"Rue Hippolyte Taine" à Charleville-Mézière.

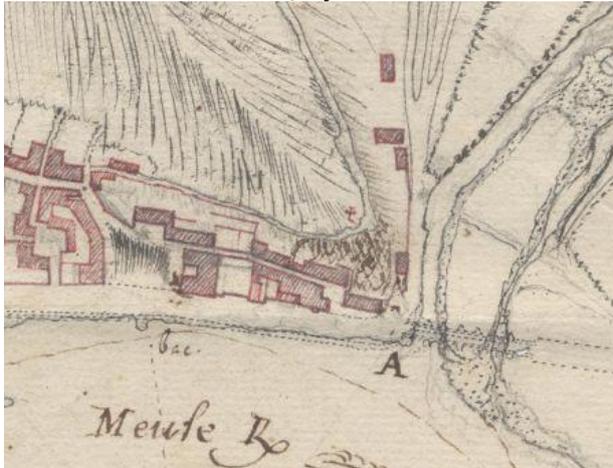
"Ville fondée en 1606. La Synagogue ou du moins une maison qui passe pour avoir été la synagogue porte un écusson armorié. La rue est près de l'ancien port de la batellerie sur la Meuse." Charleville fut fondée en 1606 à proximité immédiate de Mézières. Bien que fervente catholique, hors du royaume de France, Charleville a construit sa richesse et son attractivité par le commerce. Elle acceptait des banquiers italiens interdits de cité ailleurs en raison de leur manque d'honnêteté, des brigands, les protestants rejetés par un royaume catholique, et les juifs pour les mêmes raisons. J'ouvre une parenthèse pour vous citer la rue des Juifs qui comme son nom l'indique, était peuplée des populations juives immigrées à Charleville et où Charles de Gonzague autorisa la construction d'une synagogue. Cette rue a été rebaptisée Hippolyte Taine, et elle accueillit par la suite les tanneurs. Charles de Gonzague, fondateur de Charleville en 1606, voulut rapidement accroître le nombre d'habitants de sa ville nouvelle afin de la rendre d'importance au moins égale avec Mézières. Il fut l'un des rares princes à accepter la présence de gens de diverses origines, tels que des banquiers florentins, des personnes recherchées, des juifs et des protestants.

Charleville-Mézières (Ardennes)

Entre 113 et 1250, il est cité un lieu-dit "In monte Moysi". ,

Vireux (Ardennes)

Un lieu-dit "Rue des Juifs"



Plan de Vireux.

A l'époque Vireux St Martin est encore dans la Principauté de Liège. De même il n'y a pas de pont sur le Viroin. On le passe en barque et c'est Etienne Bourette qui gère ce service public et payant. La maison est "tenante au levant (est) au rivage de Meuse, du midi (sud) à Jacques COLIN dit La Rivière, du couchant (ouest) à rue (il s'agit de la rue des Juifs) et du nord à la maison de feu le sieur Tamison".

Amblimont (Ardennes).

Le lieu-dit "Les Juifs".

Rumigny (Ardennes)

Une "Rue des Juifs".

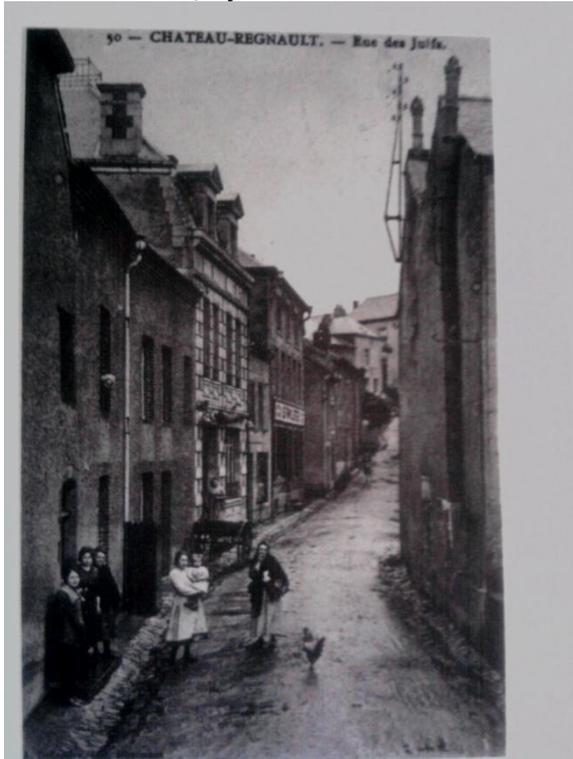


Philo carto. rumi

www.delcampe.net

Château-Regnault (Ardennes)

Une "Rue des Juifs".



Joigny-sur-Meuse (Ardennes)

Une "Rue des Juifs".



Hannogne-Saint-Rémy (Ardenne)

Une "Rue des Juifs".



Mouzon (Ardennes)

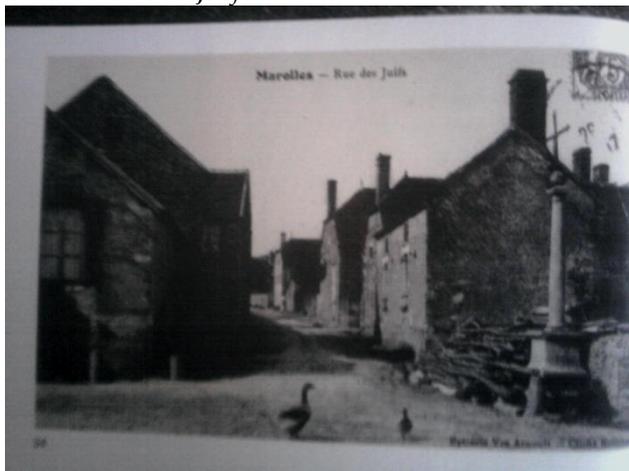
Une "Rue des Juifs" ou " Roujeux".



Sceau de la ville de Mouzon.

Marolles (Ardennes)

Une "Rue des Juifs".



Lametz (Ardennes)

Une "Rue des Juifs".



Depuis le Moyen-Âge, il y a une "Rue des Juifs" à Lametz. Selon la tradition orale, cette rue était peuplée par des Juifs et chaque soir elle était fermée.

Brognon (Ardennes)

Un Ecart "La rue des Juifs"



Grandville (Ardennes)

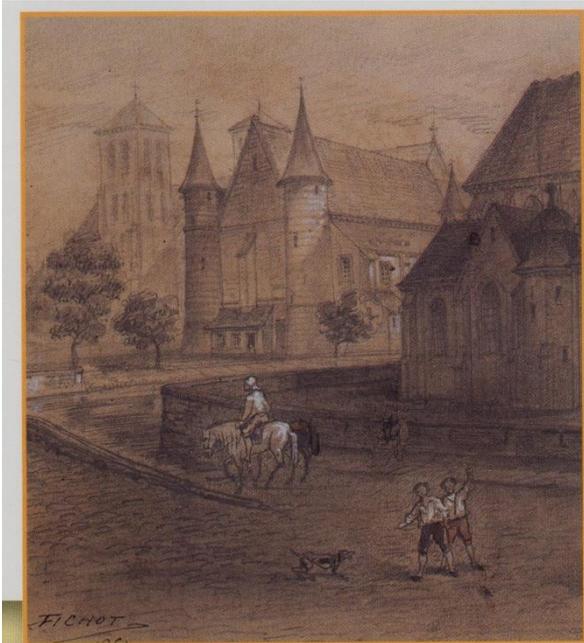
Une "Rue des Juifs".



Il semble que la "Rue des Juifs" ait été renommée dans ce village de Grandville, qui se nommait en 1932 : Cons-la-Grandville. Il est situé tout près de Charleville-Mézières.

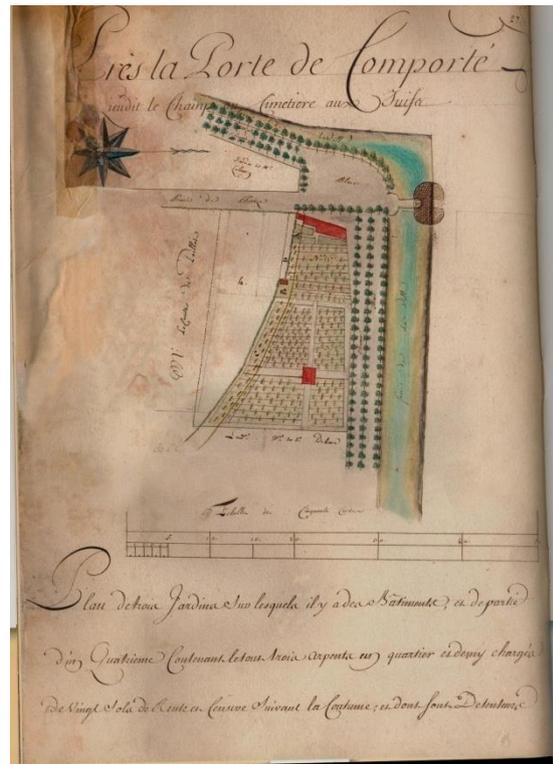
Aube

Troyes (Aube)



Collégiale Saint-Étienne de Troyes, dessin de Charles Fichot, vers 1850. Plusieurs manuscrits appartenant aux chanoines de Saint-Étienne portent des inscriptions hébraïques de mise en gage qui montrent que les chanoines ont obtenu des prêts de la part des banquiers juifs.

MAT, Mtt B 13.



Juierie ou Juiverie ou Broce aux Juifs sur le territoire de la Paroisse St Frobert.

Troyes, au Moyen-Âge était une véritable plaque tournante du commerce et était le siège de la principale foire de Champagne. Parmi les marchands et les monnayeurs, il y avait beaucoup de Juifs. Certains venaient des différentes régions de la France ou des Communautés de Rhénanie. Cette capitale de Champagne avait aussi sa propre communauté dont le plus célèbre personnage fut Rachi (Rabbi Salomon Ben Itzhaki). Les Commentaires de Rachi de la Bible et du Talmud font encore autorité. Son petit fils, Rabbénou Tam dirigea à Troyes une école qui attirait de nombreux élèves

provenant de France, de Bohême et même de Russie. Les juifs ne furent malgré tout pas défendus par la notoriété de leurs savants : en 1268, à la suite d'une accusation de crime rituel, la populace fit brûler treize familles, pour la plupart des notables. Les juifs furent expulsés de Troyes lorsque la Champagne fut rattachée à la France.

M.A. Gerson, Rabbin de Dijon, décrit l'arrivée des Juifs à Troyes dans son petit fascicule sur *"Les Juifs en Champagne"* édité en 1900. Il explique ainsi : *"La colonie juive, établie à Troyes au temps de Rachi (1040-1106), était devenue très importante. Troyes renfermait alors deux synagogues, converties plus tard en églises après l'expulsion des Juifs, en 1395. On croit même que l'église de Saint-Frobert, aujourd'hui détruite, et l'église de Saint-Pantaléon, encore existante, étaient de ce nombre. La rue où cette dernière église est placée a conservé jusqu'ici le nom de rue de la Synagogue. On peut expliquer ainsi l'existence d'une seconde synagogue dans le Quartier Haut de la ville, soit par l'extension qu'avait prise la population juive vers le XII^e siècle, soit encore que les Juifs, après leur dispersion, en 1182, sous Philippe-Auguste, choisirent leur résidence, à leur retour à Troyes, dans cette partie de la ville, et y édifièrent la synagogue, dite de Saint-Pantaléon. Peut-être aussi qu'ils trouvèrent, en revenant dans leurs anciens foyers, la synagogue dite Saint-Frobert affectée au culte catholique.*

Quoi qu'il en soit, il est certain que le quartier primitif des Juifs, ou la Broce-aux-Juifs, comme on disait, était enclavé sur le terrain de la paroisse Saint-Frobert, dans le Quartier-Bas de Troyes. La rue du Flacon, actuellement rue Boucherat, se nommait la rue des Juifs ; et l'une des portes de la ville, près de l'angle de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, à l'extrémité occidentale de la rue de la Cité, s'appelait la porte de la Juiverie ou de la Gerouarde. Selon les Mémoires de la ville de Troyes, ce quartier juif était d'une étendue assez conséquente. On voit, en effet, Thibault V, en 1259, autoriser Giraud de l'Isle, citoyen de Troyes, à acquérir dans la Broce-aux-Juifs l'espace de terrain nécessaire pour l'établissement des Cordeliers. Le quartier juif était bien aménagé, entouré de jardins verdoyants où l'on voyait les Juifs se promener pendant leurs jours de fêtes. Leur cimetière, peu éloigné, était situé au commencement du faubourg de Preize, dans un lieu appelé le Grand-Champ ou le Champ-de-la-Madeleine. Ce champ est désigné dans le censier de Saint-Urbain". Troyes a renfermé plusieurs synagogues et un quartier plus spécialement a été habité par des Juifs. L'une de ces synagogues aurait occupé l'emplacement de l'Eglise Saint-Frobert, aujourd'hui détruite. Le quartier de cette dernière était appelée *"La Juiverie"*, aussi la *"Broce-aux-Juifs"*. Une seconde synagogue fut établie dans le quartier de St-Panthéon avec une nouvelle congrégation. Différents historiens parlent d'un *"Pont de la Giouarie"* qui se serait trouvé près de l'ancien cimetière juif. Le savant le plus connu de Troyes est bien sûr Rashi, mais l'on compte également Calonyme, fils de Juda, frère de la mère de Rashi. Celui-ci serait l'auteur d'un ouvrage de morale intitulé : *"Even Bochen"*, *"La Pierre de touche"*. Il faut aussi citer les deux fils de Rashi : Abraham et Samuel ainsi que ses gendres, notamment Juda Ben Nathan. L'histoire des Communautés Juives de France

a été fortement influencée par les petits-fils de Rashi : Isaac Ben Meïr, Samuel Ben Meïr et Jacob Tam plus connu sous le nom de Rabbénou Tam.

Arsène Darmesteter a retrouvé dans les caves du Vatican, une des élégies à la mémoire des Martyrs de Troyes de 1288.

*Elle est mise à grand mal, la malheureuse gent :
Et ce n'est pas sa faute, si la rage la prend,
Car d'entre eux sont brûlés maints preux braves, et gens,
Qui n'ont pu pour leur vie donner rachat d'argent.*

*Notre joie est troublée, troublé notre déduit.
Car ceux que la Torah occupait sans répit,
Etudiant sans fin et de jour et de nuit,
Ils ont reconnu Dieu ! Et tous ils sont détruits.*

*De la félonne gent, nous souffrons ces douleurs,
A bon droit nous pouvons bien changer de couleur.
Dieu ! prends-nous en pitié : entends nos cris, nos pleurs !
Car nous avons perdu maint homme de malheur.*

*En place est amené Rab Isaac Châtelain,
Qui pour Dieu laissa rentes et maison tout à plein
Il se rend au Seigneur. Riche était de tous biens
Bon auteur de Tosphot (1) et bon auteur de plains.(2)*

*Lorsque la noble femme vit brûler son mari,
Le départ lui fit mal : elle en jeta grand cri :
"Je mourrai de la mort dont mourut mon ami."
Elle était grosse ; aussi grand'peine elle souffrit.*

*Deux frères sont brûlés, un petit et un grand ;
Le plus jeune s'effraie du feu qui lors s'éprend ;
"Haro ! Je brûle entier !" et l'aîné lui apprend :
"Au paradis tu vas aller ; j'en suis garant."
La Bru qui fut si belle, on vint pour la prêcher :
"Pour te tenir bien chère, nous t'offrons écuyer."
Elle, aussitôt, contre eux commença à cracher :
"Je ne laisserai Dieu, vous pouvez m'écorcher."*

*D'une voix tous ensemble, ils chantaient haut et clair,
Comme des gens de fête qui dussent caroler.*

Leurs mains étaient liées, ils ne pouvaient baller,
 Jamais on ne vit gens si vivement marcher.
 Le félon, le maudit, les brûlait, irrité
 Les uns après les autres. Alors un Kadosch (3) : "Fais,
 Fais grand feu, méchant homme", il osa l'outrager.
 Elle fut belle, la fin de Biendict d'Avirey.
 IL y eut un nombre home qui se prit à pleurer :
 "Pour mes enfants, je pleure ici désespéré,



Non pour moi." Il se fit brûler sans plus tarder ;
 Ce fut Simon, sopher (4), qui sut si bien orer (5).
 Les prêcheurs sont venus Isaac Cohen quérir :
 "Qu'il abjure, ou sinon il lui faudra périr."
 "Que me demandez-vous ? Pour Dieu je veux mourir.
 Prêtre, je veux l'offrande de mon corps lui offrir."
 Tu ne peux échapper, puisque nous te tenons,
 Deviens chrétien." Mais lui, aussitôt répond : "Non,
 Pour les chiens, je ne veux laisser Dieu, ni son Nom !"
 On l'appelait Haïm, le maître de Brinon

Il y eut un kadosch qui fut conduit avant ;
 On lui fit un petit feu qu'on allait avioant.
 De bon cœur, il convoque Dieu, menu et souvent,
 Souffrant doucement peine au nom du Dieu vivant.

1) Tosphot, additions au commentaire talmudique. 2) plains, Commentaires simples, 3) Kadosch, Saint. 4) sopher, scribes, 5) orer, Lire, prier.

*Dieu vengeur, Dieu jaloux ! Venge-nous des félons ;
D'attendre ta vengeance, le jour nous semble long !
A te prier d'un cœur entier, là où nous restons et allons,
Nous sommes prêts et disposés, réponds. Dieu, quand nous t'appelons.*

Le 25 avril 1288, treize juifs furent condamnés à monter sur le bûcher à la suite d'une accusation de crime rituel.

Arsène Darmesteter a fait une longue étude sur cet "autodafé de Troyes", il précisait notamment qu'en l'an 1288, le tribunal de l'Inquisition fit monter sur le bûcher treize jours, à Troyes en Champagne. Cet épisode tragique de l'histoire des Juifs au Moyen-Âge a été écrit dans deux "Selichot" (Élégies) qui se trouvent encore au Vatican. Elles occupent les deux derniers feuillets d'un manuscrit de la Bibliothèque apostolique du Vatican, qui contient le rituel des grandes fêtes de l'arrière-saison d'après le rite des Juifs des provinces rhénanes. Le manuscrit est de la fin du XIII^{ème} siècle, ces élégies au plus tard sont du commencement du XIV^{ème} siècle. Une "Sélicha" est due à un rabbin français qui vivait en Lorraine à la fin du XIII^{ème} siècle, R. Jacob fils de Juda. Cette élégie est suivie dans le manuscrit d'une notice historique dont voici la traduction :

"Cette Selicha a été composée par R. Jacob, fils de Juda de Lotra, au sujet de treize saints qui furent brûlés à Troyes, deux semaines avant la Pentecôte, en 48, petit comput. Les voici, désignés par leurs noms : R. Isaac Châtelain, sa femme, ses deux fils et sa bru, R. Samson Hakkadmon, R. Salomon, R. Baruch d'Avireey, R. Siméon le scribe de Châtillon, R. Colon, R. Isaac Cohen, R. Haïm de Brinon et R. Haïm. Que leu souvenir soit en bénédiction ! – Dieu Roi." La Selicha est signée en acrostiche : "Jacob bar Juda, Hazak". Ce texte a déjà été publié mais lisons ici la traduction :

*I "J'ai étendu sur mon corps la cilice et la cendre ;
Car ils ont disparu dans la fumée, les hommes instruits dans le Livre ;
Ceints d'étincelles, ils n'ont pu donner de rançons pour leur vie.
Où est celui qui pesait, où est celui qui comptait (les lettres) ?
II Toute joie s'est évanouie devant la destruction de ma famille.
Elle est descendue au tombeau, la gloire de mon orgueil ;
Dieu m'abreuve de douleurs ; mais ce que je redoutais,
Je n'en ai pas détourné la tête.
III Plus légers que les aigles sont les fils de mes persécuteurs.
Les rejetons que j'ai planté, mes oppresseurs les ont détruits".*

Parmi les recherches qui ont été faites sur ce massacre de Troyes, il se trouve une notice de M. Carmoly qui est intitulée *''Un auto-dafé à Troyes en 1288''*. Après avoir rappelé les accusations générales qu'on portait contre les Juifs d'égorger les chrétiens, de tuer leur enfants pour recueillir le sang, M. Carmoly s'exprimait ainsi : *''A Troyes la patrie de l'illustre Rachi, on les accusa ainsi en 1288, et, pour les punir, on les condamna au feu. Treize personnes innocentes furent brûlées vives au cri : ''Ecoute, Israël, l'Eternel, notre Dieu, l'Eternel est Un''*. Dans un ancien martyrologue est conservé le nom de ces martyrs de la foi : *''Isaac Castelien, sa femme, ses deux enfants, et sa bru ; Isaac Cohen, Salomon, fils de Phébus, receveur ; Chaïm de Bérigny, Chaïm de Coursan, Siméon Scribe, Bénédicte d'Aviré, Rabbi Jona et Siméon, gendre du précédent''*. Les chercheurs et les historiens ont essayé d'identifier les victimes et leur rôle dans la communauté :

1-5 : Isaac Châtelain et sa famille : Isaac Châtelain avait le titre de rabbin, il était versé dans la Bible et la Mischna, *''bon déporteur de Tossephoth et de plains''* ; c'est-à-dire qu'il avait composé des gloses talmudiques, comme d'autres rabbins français du XII^e et XIII^e siècle, et des commentaires simples (et non allégoriques) sur la Bible. Ces détails nous montrent qu'il appartenait à cette école française de Troyes dont Rachi avait été l'illustre et incomparable chef, et qu'il suivait et continuait la tradition. Il devait être très riche, il possédait en la Juiverie plusieurs maisons dont le loyer pour le second semestre de l'année 1288 s'élevait à 31 livres 10 sols. Il possédait au Moulins Omont une maison rapportant 16 sols, plus une vache et un veau loués au prix de 15 sols pour six mois ; ce qui donne un total de 31 sols, c'est-à-dire 33 livres -à-dire 33 livres 1 sol pour le semestre, soit pour l'année 66 livres 2 sols. La livre valait 20 sols, le sol valait alors 1 fr. 68c. Il faut ajouter à cela un quartier de vigne situé en Preière (Préze), près de Troyes, et venu après la confiscation, à 15 sols ou 16 f 20c. Son autre nom est Isaac dans les sources juives, Haquin dans les sources françaises, exemple à ajouter à tant d'autres qui nous prouvent que chez les Juifs du Moyen-Âge comme autrefois chez les Juifs de Rome, le nom hébreu, usité entre coreligionnaires, était doublé d'un nom profane en langue vulgaire, qui correspondait par quelque côté au nom hébreu et par lequel ils se désignaient auprès des chrétiens ou étaient désignés par eux. Ici Haquin est évidemment un diminutif d'Isaac (Isaaquin, Hauin) ; comparez Joseph, Josepet et Sepet ; Simon, Simonet et Monet, Jacques, Jacquin, Jacquinet et Quinet. Il est à remarquer que ce nom, n'est porté que par des Juifs. On voit dans les *''Comptes de Champagne''* que Haquin est un nom différent de celui de Hagin. Celui-ci est la forme française de Haïm dont Vivant est la traduction. Châtelain était encore jeune, et si l'on en croit Salomon Simcha, il mourut dans la fleur de l'âge. Il avait deux fils et sa femme était enceinte d'un troisième enfant. De ces deux enfants l'un était encore tout jeune, l'autre marié sans enfant.

6. Samson ou Simson. La notice du Vatican l'appelle R. Simson le Kadmon. Le terme Kadmon signifie *''ancien''* en hébreu.

7. Salomon, Il était de Brinon (Brinon l'Archevêque dans l'Yonne, arrondissement de Joigny), comme Haïm le chirurgien. Il comptait avec lui et Samson le Kadmon, parmi les notables de la communauté, et il occupait les fonctions de trésorier. Dans les Juiveries du Moyen-Âge, ces fonctions étaient importantes. Ces fonctions supposaient également une certaine fortune chez ceux qui l'exerçaient. M. Carmoly traduisait Salamin, fils de Phébus. Pour le nom de Salmin ou Salemin, c'est la forme francisé de Schelomo ou Salomon. Ce nom a été porté par plusieurs Juifs français au Moyen-Âge. Ainsi, dans la transaction de Philippe-le-Bel avec son frère le comte Charles, comte d'Anjou, apparaît un *Salminus filius Richardi de Argentorio*. De même que dans *"L'Histoire générale de Bourgogne"* : *"Il (le duc de Bourgogne) donna pouvoir à Joseph de S. Mier, Salemin de Balmes et David de Balmes son père, demeurant en a ville de Dijon, de choisir cinquante-deux familles à volonté"*. Quant à Vinas, les chercheurs pensent qu'il faut lire Vivans, c'est-à-dire Vivant.

8. Baruch d'Avirey. Baruch d'Avirey (d'après la notice et Jacob de Lotra), Anvirey danbadil (complainte française ; confusion pour Bandit ou Bendil d'Avirey, Bendit d'Avirey selon le *"Mé morbuch de Mayence"*, Baruch Tob-Elem, c'est-à-dire Baruch Bon-fils (Salomon Simcha) telles sont les variantes du nom de ce personnage. On voit qu'il est originaire d'Avirey (Canton des Riceys), arrondissement de Bar-sur-Seine, dans l'Aube. Il habitait sans doute Troyes

9. Siméon. Siméon de Châtillon était scribe, et en même temps ministre officiant (Hazan) de la communauté ?

10. Jona. - Jona (Jonas). Le mot en hébreu Jona signifie "Colombe". Il traduisait lui-même son nom en français Colon (ou Coulon) = Columbus. Le seul détail qu'on ait sur lui vient de l'élégie française qui l'appelle le *"beau Colon"*.

11. Isaac Cohen. Les historiens n'ont rien trouvé de plus sur Isaac Cohen ou le Prêtre.

12. Haïm de Brinon. - La notice du Vatican l'appelle R. Haïm de Brinon. Le Memorbuch déforme le nom de la ville en Brile ou Brinoe. Il s'agit de Brinon-L'Archevêque dans l'Yonne. Haïm était le compatriote de Salomon. C'était un chirurgien distingué, et il était connu sous le nom de Maître de Brinon.

13. Haïm. Le dernier condamné s'appelait également Haïm, en français Hagin. C'était un des notables de la Communauté avec Salomon et Simson, riche propriétaire. Il était originaire de Chaource, dans l'Aube (chef lieu de canton dans l'arrondissement de Bar sur Seine) et il possédait des biens qui furent, après confiscation, vendus 37 livres c'est-à-dire 740 francs.

Les autres Juifs *"joustisiés"* à Troyes devaient également jouir d'une certaine fortune. En ce qui concerne la date de ce massacre, la notice du Vatican donne la date suivante : les 13 saints furent brûlés à Troyes quinze jours avant la Pentecôte de l'an 48, c'est-à-dire de l'an 5048 de l'ère juive = 1288 de l'ère chrétienne. D'après les calculs, les historiens considèrent que cet événement s'est passé le 24 avril 1288.

La communauté juive de Troyes était florissante : *" Que tes tentes sont belles !"* s'écrie Salomon Simcha, en rappelant les paroles de Balaam admirant le camp d'Israël dans le désert. A la tête de cette communauté parmi les notables se trouvaient de riches propriétaires, Haquin Châtelain, Hagin de Chaource, et d'autres. Leurs richesses excitaient l'envie des chrétiens. Un complot se trama en mars 1288 ; on forma des conciliabules, on pénétra chez Châtelain, on lui parla avec une amitié feinte, qui cachait un piège, et on déposa subrepticement un cadavre dans sa maison. Le meneur de l'entreprise fut un certain Jacquemin. Le cadavre fut découvert et les chrétiens s'ameutèrent contre les Juifs. Châtelain fut la première victime. Sa maison fut livrée au pillage, il fut arrêté avec sa femme, ses deux enfants et sa bru. Toute la communauté fut rendu coupable de ce prétendu crime. Après l'attaque, treize juifs restèrent entre les mains des chrétiens. Comme ils étaient accusés d'un crime religieux, on les livra au tribunal ecclésiastique, et l'inquisition se chargea du procès. L'autorité laïque, en cette affaire, s'inclina devant l'autorité religieuse, et le bailli de Troyes, Renier de la Bele, mit l'administration royale au service des Frères Prêcheurs et des Cordeliers. Les treize suppliciés furent condamnés au feu. Les Juifs offrirent de se racheter à prix d'or. Le Saint Office refusa. Ce qu'il demanda à ces malheureux c'était d'abjurer, or ceux-ci préférèrent la mort à l'apostasie, et le samedi 21 avril 1288, ils montèrent sur le bûcher. On amena d'abord Isaac Châtelain, sa femme qui était enceinte, ses deux fils et sa bru *"qui fut belle"*. Ils allèrent à la mort, les mains liées derrière le dos, chantant des psaumes hébreux, sans doute le *Schema*, s'encourageant mutuellement et outrageant les bourreaux. La grâce et la beauté de la jeune bru semblèrent un moment émouvoir le tribunal. On lui offrit la vie sauve avec le baptême ; on lui promit richesses et dignité : *"Nous te donnerons un écuyer qui t'aimera"*. Elle refusa avec indignation, et elle alla rejoindre son mari dans les flammes. Vint ensuite Samson, gendre de la Kadmeneth *"le siège de la sagesse"* un des notables de la communauté, qui s'était dévoué pour sauver les autres. Salomon le trésorier *"jeune homme si plein de bonté"* qui souffrit aussi héroïquement la mort pour l'amour de son Dieu. Ce fut ensuite le tour de Baruch Tob Elem ou Bien-Dit Bon-fils d'Avrey, qui *"s'enhardit à outrager le bourreau"*. Il fut suivi par Simon de Châtillon, le chantre, le scribe habile qui mourut en pleurant non pour lui mais pour sa famille. Puis ce fut le tour de Jona, *"le Beau Colon"* qui lui-même attisa son feu ; Isaac le prêtre qui, requis par les Frères Pêcheurs, de se tourner à leur croyance, déclara que, prêtre de Dieu, il lui faisait offrande de son corps ; Haïm, l'illustre chirurgien, le *"Maître de Brinon"* qui *"rendait la vue aux aveugles"* et à qui le bailli lui-même promit la vie sauve, s'il voulait abjurer. Enfin vint Haïm ou Hagin de Chaource. On aggrava son supplice et on le fit mourir à petit feu. Et lui du milieu des flammes *"huchoit Dieu et menu et souvent"*. Cette exécution provoqua des protestations qui furent entendues par le roi Philippe Le Bel. Trois semaines plus tard, dans une séance du Parlement, le roi interdisait, par ordonnance spéciale, *"aux pères et frères de tout ordre, de poursuivre*

aucun Juif du Royaume de France, sans information préalable faite par le bailli ou le sénéchal dans la juridiction duquel habitaient ces religieux, et seulement sur des faits clairs et patents et qui ressortissaient à leur juridiction religieuse, selon la forme du mandement apostolique''. Philippe-Le-Bel condamna fermement cette exécution, non point par pitié pour de malheureux innocents (il n'y regarda pas si près lui-même avec les Juifs en 1306, en 1312 avec les Templiers), mais parce qu'il voyait dans ce procès une atteinte à l'autorité royale.



Le mandement de Philippe Le Long relatif aux Juifs :

Les autorités royales et ecclésiastiques firent remarquer que les juifs étaient à peine rentrés d'exil depuis cinq ans en France que déjà ils étaient assez forts pour se soustraire aux règlements qui leur avaient été imposés, ils sortaient sans porter la "Rouelle" qui permettait de les reconnaître et se mêlaient ouvertement aux réunions des chrétiens. Les juifs rentraient jusque dans les églises, où à leur arrivée les personnes pieuses ainsi que les prêtres se levaient souvent par respect, les prenant pour de hauts et puissants personnages. D'après le mandement de Philippe le Long relatif aux Juifs de 1329, il semble que les Juifs se montraient arrogants et qu'ils irritaient les catholiques par leurs lamentations qu'ils poussaient dans leurs synagogues de la Juiverie. Celle-ci devint plus tard la Paroisse Saint-Frobert. Une telle situation ne peut s'expliquer que si l'on considère que les juifs se trouvaient être les créanciers de la plupart de leurs ennemis. Il est incontestable aussi, que moyennant finance, ils aient obtenu quelques privilèges, dont ils usèrent largement. C'est à cause de ces différentes plaintes que le roi Philippe Le Long fit délivrer ce fameux mandement contre les Juifs de Troyes. Ce mandement est sur parchemin, il est scellé sur simple queue; il n'y reste qu'un fragment du sceau en cire blanche.

"26 février 1329

[Philippus] , Dei gratia Francorum et Nav [arre] Eex , [Bailli] vo Trecensi, vel ejus locum tenenti, salutem. Ex parte Fratrum Predicatorum et Minorum , ac tocius Cleri Civitatis irecensis , [No"] bis est graviter eonquerendo [relaium quod] Judei , Trecis commorantes, palam et publiée, per vicos communes, etiam in domibus, sed, quod gravius est, in ecclesiis, absque [si]gno (2), eis in diferencia[m et distinctionem imposit]o , catholicorum cetibus se ingerunt et inmiscent : unde , frequenter , tam inconueniens provenit absurditas , quam dictis Judeis religiose p [ersone, p] lerumque a [c, quod gravius est, ipsi] sacerdotes reverenter assurgunt. Sic, a fidei cultoribus, a Christi miriistris Crucifix [i] persecuutoribus honoris indebiti redditur ignor [an te] e exhibi [tio. Tandem] et in tantam perniciem dictorum Judeorum

arrogantia dicitur excrevisse , quam in synagogis suis suas tam alta voce cerimo [nias solle] mpnizant , ut [summ]um catholicos ad irritationis fastidium per suos ululatus provocent ; quinyimo Fratres Predicadores et Minores, ac q [uañ plur]es alios aliaru[m vici]narum ecclesiarum ministros , dum suos latratus cum cantibus ecclesiasticis audent concurrenter emittere , circa cultum divinum impediunt , [divi] nis laudibus per tumultum quern inferunt precludentes auditum. Porro , quia non

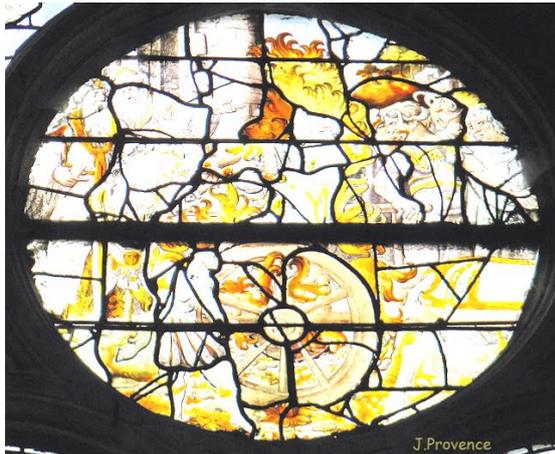
debet ecclesiastici misterii decenciam vituperio, presertim talium, subjacere ; nee debet cum filio libere ancille filius hères esse ; Nos , materiam scandali jam suborti , ne forte fomento tolerancie pareret graviora , penitus extirpare volentes , tibi districte precipiendo mandamus , quatinus , vocatis Priore et Gardiano dict orum Fratrum, et aliis ecclesiasticis probisviris, juxta eorum consilium , dictos abusus , quocumque privilegio non obstante , facias ad tante discretionis temperamentum reduci, quam nulla de cetero per dictos Judeos super premissis inferatur offensa ; eos, nichilominus , per resumptionem signorum evidentem , distinction subiciens evidenti ; de commissis excessibus tarn gra viter eos punie ns , quam abhorreant committenda ; te tanto festinum et diligentiorem adhibens in premissis , quanto majori displicentie nobis cedunt. D [atum Pa] risiis XXVIe die februarii, o anno Domini millesimo ccc. decimo nono.



“Synagoga” dans des églises de Troyes

L’hostie Sainte des Billettes.

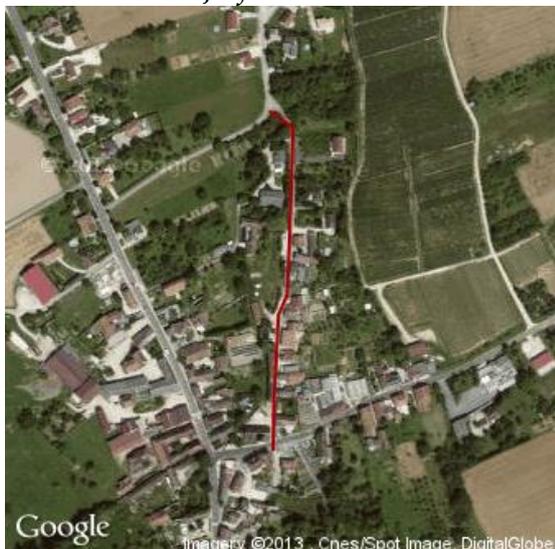
Un vitrail de l’église St Nicolas à Troyes représente le “*Miracle des Billettes*”. Cette histoire est découpée en plusieurs phases dont celle où Jonathas, banquier et l’un des responsables de la communauté juive de Paris, aurait tenté de percer une hostie et ensuite de l’ébouillanter d’où le nom “*Christo Buillante*” (Billettes). L’hostie fut conservée dans l’église Saint Jean de Grève à Paris derrière l’Hôtel de Ville.



Jonathas est conduit au supplice (Vitrail)

Trannes (Aube)

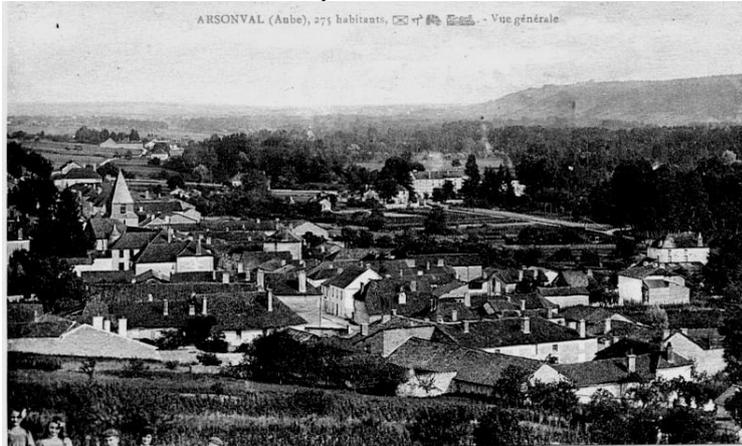
Une “*Rue aux Juifs*”



Il y avait une école, une synagogue et une “*Rue des Juifs*” à Trannes. Selon la “*Carte archéologique de la Gaule : 10. Aube*” de Laurent Denajar, en ce qui concerne Trannes : “*Réseau Routier : L’axe antique Langres-Reims traverse le village par la rue aux Juifs, mais n’emprunte pas l’ancien chemin des Romains...*”

Arsonval (Aube)

Un lieu-dit "*Rue des Juifs*"



Sur le site internet de la famille d'Arsonval, il est évoqué un lieu-dit : "*La rue des Juifs*" : Canton de Bar-sur-Aube – Au territoire : Arlette, Arsonval (Bois d'), Ascourt, Beauregard, Bois-Madame, les Bordes, le Buisson-Thierry, le Chênay, la Croix-Fontenay, la Fortelle, la Fontaines-aux-Foulons, le Fournais, Fragnot, Gézivaux, Heurtebise, les Hôpitaux, la Rue des Juifs, Refremont, Vaubercey. (Cadastre de 1836).

Avirey-Lingey (Aube)

Une "*Présence Juive*".

Rabbi Bendit (Baruch), un des martyrs de Troyes naquit dans cette ville. Avirey-Lingey est cité dans le "*Mémorbuch*" de Mayence.

Bar-sur-Aube (Aube)

Une "*Rue des Juifs*".



Rue Jeanne de Navarre

La rue Jeanne-de-Navarre fut la *rue des Juifs*, "*Rue de Jérusalem*" et "*Rue de l'Unité*".

La *“Rue des Juifs”* est mentionnée dans des actes de 1236, 1237 et 1238 : *“Vicus Judeorum”*. Bar-sur-Aube fut avec Troyes, Provins et Lagny, une des quatre grandes villes réputées pour ses foires commerciales. Thibault le Grand, en 1231, donna à cette ville des chartes d’affranchissement et y établit trois foires libres qui attirèrent un grand nombre de marchands étrangers. On y établit aussi quatre grands quartiers pour les marchands qui venaient à ces foires. Les Juifs vinrent s’établir dans l’un de ces quartiers et y établir une *“Rue des (aux) Juifs.”* On note aussi la présence d’une synagogue et d’une école dans la Juiverie. Dans cette rue, qui se trouvait contre l’enceinte du Palais des Comtes, les Juifs ouvrirent une Synagogue. Rabbénou Tam s’adressa à l’éminent Rabbi Samuel de Bar. Thibaut, en 1250, autorisa le Juif Dedon, Juif de Bar-sur-Aube, à s’établir à Moulins et en 1314 le baillage de Troyes et de Chaumont fixèrent les sommes dues aux Juifs notamment à Fantin, Juif de Bar-sur-Aube, la somme de 290 livres. Dans les *“Olim”* du Parlement de Paris, sous la date de l’an 1313, se trouve la présence de ce Fantin de Bar-sur-Aube, créancier des religieux de Clairvaux pour des cuirs qu’il leur avait vendu. Bertrand de Bar-sur-Aube décrit avec sympathie dans son poème épique du XIIIème la figure d’un juif nommé Joachim de Vienne. Suivant une consultation de R. Isaac ben Samuel, l’Ancien de Dampierre, adressée à Juda Sire Léon de Paris, on cite Bar-sur-Aube.

Le Miracle des *“Billetes”*

Dans une église de Bar-sur-Aube, il y a aussi un vitrail représentant le *“Miracle des Billetes”* autour de l’Hostie Sainte.



Jonathas tente de percer l’hostie.

Brienne-le-Château (Napoléon) (Aube)

Une *''Rue des Juifs''*.

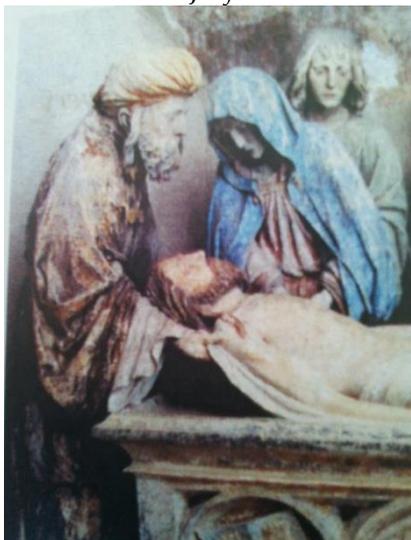


Napoléon Bonaparte à l'Ecole Militaire de Brienne.

Une école, une synagogue et une *''Rue des Juifs''* sont signalées dans cette commune. Un certain David de Brienne soumit une question juridique à l'examen de Rabbénou Tam. Parmi les érudits, les historiens citent Rabbi Juda ben Isaac ; un tossafiste et Rabbi Moïse, un exégète, comme étant originaires de cette ville.

Chaource (Aube),

Une *''Rue des Juifs''*



La mise au tombeau de Jésus : Eglise Saint Jean-Baptiste à Chaource.

La *''Rue des Juifs''* à Chaource se trouvait à l'intérieur du Château. Elle existait encore à la fin du XIXème siècle. Hayim, une des treize victimes qui périrent à Troyes en

1288, habitait Chaource. Dans la plainte de Troyes, il est précisé : *“A Chaource et Estounvy, des biens de Haguin, le Juif justicié à Troyes Despens en ladite baillie.....”* Arsène Darmesteter s’appuie sur un autre document, les *“Selikhot”* de Meïr ben Eliab et de Salomon Simcha qui donnent une autre version de cette histoire. La Communauté Juive de Troyes était florissante et à sa tête se trouvaient comme notables et riches propriétaires Haquin Châtelain et Hagin de Chaource. Un complot fut ourdi par un homme sorti de la maison de Jekkomên (Jacquemin). Rapidement, treize juifs qui sont tous riches, mais qui habitaient diverses paroisses de la région, se retrouvèrent arrêtés. Ils périrent le 24 avril 1288. Dans une séance solennelle du Parlement de Paris tenue le lundi de la Pentecôte, 17 mai 1288, Philippe Le Bel interdit *“aux pères et frères de tous ordres de poursuivre aucun Juifs du Royaume de France, sans information spéciale faite par le bailli ou le sénéchal et seulement sur des faits clairs et patents et qui ressortent à leur juridiction religieuse, selon la forme du mandement apostolique”*. La chapelle du Sépulcre à Chaource abrite le monument sculptural : *“La mise au tombeau”*, cette œuvre fut réalisée par un artiste inconnu dénommé : *“Le Maître de Chaource”*.

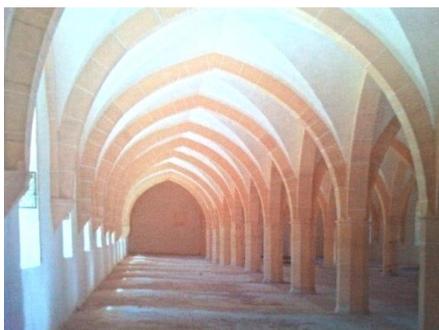
Chappes, (Aube)

Une *“Présence Juive”*.

Un document de 1221 dans lequel Clérembaud, seigneur de Chappes, déclarait que son juif Sanson donnait quittance à Pierre Mongier et rendait toute liberté à Philippe, abbé de St-Loup, à Troyes, qui s’était porté caution pour Pierre Mongier. Dans une consultation adressée aux savants de Paris, Rabbénou Tam examina le cas d’un homme qui avait répudié son épouse, fille de Rabbi Samuel de Chappes. Au vu de cette consultation, on remarque que cette localité n’était pas très éloignée de la résidence de Rabbénou Tam.

Clairvaux (Aube)

Une *“Présence Juive”*



L’Abbaye de Clairvaux.

C’est le 25 juin 1115, que Saint Bernard vint défricher la clairière du Val d’Absinthe et y construire l’Abbaye. Il y vécut jusqu’à sa mort le 20 août 1153. Une présence juive s’est toujours manifestée autour des lieux de cultes chrétiens notamment l’Abbaye de Clairvaux. Pendant la seconde croisade, en 1146, Saint-Bernard, abbé de Clairvaux, se plaignit des agissements de Raoul, moine français, et ses bandes de croisés qui commirent

des actes de barbarie contre les Juifs des Provinces Rhénanes. Bernard de Clairvaux, qui prit la défense des Juifs pendant la deuxième croisade, écrivit qu'il considérait comme une injure que la "Race Juive" puisse occuper le siège de Saint-Pierre. Il parlait alors d'Anaclet qui était d'origine juive qui et prétendait à être pape. Les historiens citent de nombreuses présences juives dans les sites clunisiens.

Coursan (Aube)

Selon certains tossaphistes, Hayim, une des victimes de Troyes, était originaire de Coursan. Rabbi Jacob ben Salomon, un élève de Rabbi Simson, de Sens, aurait correspondu avec Rabbi Joseph ben Meïr, de Saulieu. Selon d'autres auteurs Rabbi Salomon habitait Courson, dans le département de l'Yonne, ou du Calvados.

Dampierre (Aube).

Une "Rue des Juifs".

Selon Henri Gross, il existait une communauté Juive importante et qui comptait parmi ses membres des gens fort riches. Il y avait une "Rue des Juifs" et une Yéchiva. Le Rabbin Gerson de Dijon écrit : "Vers la même époque (XIIème siècle), Dampierre formait une seigneurie puissante. Or on a pu remarquer que les Juifs, grâce au voisinage des châteaux-forts, se croyaient, en cas d'agressions extérieures, plus efficacement protégés par les maîtres des forteresses. De là, sans doute, le motif qu'une imposante et riche communauté israélite s'était établie à Dampierre. Nous trouvons d'ailleurs des preuves certaines de nombreuses transactions financières, comme on verra dans la suite, entre les seigneurs de Dampierre et les Juifs de cette ville. Dans la "Revue de Champagne et de Brie : Histoire, biographie, archéologie, documents inédits, bibliographie, beaux-arts. Tome seizième 1884", il y a un article sur les Juifs de Dampierre sur Aube :

Dampierre-sur-Aube et ses seigneurs.

"Les Juifs

Dampierre, comme plusieurs autres bourgades importantes des environs, comptait au onzième siècle et aux siècles suivants un grand nombre de Juifs. Ces bourgades avaient des synagogues et des écoles. Une contrée du finage porte encore le nom de Tertre Caïpha.

En 1210, Blanche, comtesse de Champagne, est créancière du Juif Bandin, fils de Vaalin ; les Juifs de Gui de Dampierre se portent caution pour moitié de la dette. L'Abbaye de Saint-Loup de Troyes était débitrice envers Jacob, de Dampierre, juif du comte Thibaut."

Il est souvent question, pendant les années 1212, 1220 et 1225, de transactions financières entre les Juifs de Dampierre d'une part et de l'autre les Seigneurs de Dampierre et l'Abbaye de St Loup de Troyes. Pendant quelques années, la petite localité de Dampierre fut le centre des études talmudiques du Nord de la France. Ce fut l'un des arrières-petits-fils de Rachi, Rabbi Isaac ben Samuel "l'ancien" qui prit la tête la l'Académie talmudique de Dampierre. Appelé aussi Isaac Hazaken (l'Aîné) (1115-1184), ce tossafiste (Commentateur) succéda à son oncle Rabbénou Tam à la tête de la Yéchiva de Ramerupt puis s'établit plus tard à Dampierre d'où son surnom.

Ses notes critiques furent citées par ses disciples tandis que ses *''Responsa''* furent éparpillée dans plusieurs ouvrages contemporains. Grandement intéressé par le mysticisme, il établit de nombreux contacts avec les Cabalistes de la France méridionale. Parmi les autres savants de cette ville, il faut citer : Elhanan, fils d'Isaac ben Samuel, mort en martyr en 1184, Isaac Hallaban ben Jacob, un des élèves les plus estimés de R. Tam. Il fut domicilié à Prague, Isaac ben Abraham qui avec son frère Simon de Sens, fut l'un des élèves les plus remarquables d'Isaac ben Samuel. Il mourut à Dampierre peu de temps avant 1210. Les Ordonnances promulguées par le synode de Troyes, sous les auspices de R. Tam et Raschbam, furent signées à nouveau par Isaac ben Abraham. D'Arbois-de-Jubainville cite la synagogue dans l'histoire des Ducs et Comtes de Champagne. Dans les écrits rabbiniques de cette époque, il est fait état des obsèques de Rabbi Isaac ben Abraham dans le cimetière de cette communauté.

Daudes (Aube).

On désigne cette localité comme étant le berceau du tossafiste Rabbi Nathan.

Ervy-le-Châtel (Aube)

Une *''Présence Juive''*.

Les Juifs de cette ville sont cités dans différents ouvrages traitant des Juifs du Moyen-Âge. En 1214, Milon d'Ervy, du consentement d'Aliénor sa femme, rendait à la Comtesse Blanche (de Champagne) tout ce qu'il possédait à Ervy et dans le Plessis d'Ervy, ainsi que ses droits sur les Juifs d'Ervy. La même année Miles d'Ervy abandonne à la Comtesse de Champagne tous ses droits sur les Juifs qui viendraient s'établir à Ervy.

Lhuître (Aube).

Une *''Présence Juive''*.

Cette localité champenoise s'appelait au XIIIème siècle Lustrum, Lhuistria, Lustria. La communauté Juive de Lhuître est connue au Moyen-Âge pour son école, sa synagogue et son Académie. H. D'Arbois de Jubainville notait la présence d'une synagogue à Lhuître. Selon lui, il y avait aussi une école juive dans cette grande ville de l'Aube. M.-A. Gerson, rabbin de Dijon, suggère qu'il y avait à Lhuître le siège d'une académie rabbinique.

Méry-sur-Seine (Aube)

Une *''Présence Juive''*.

Dans une réponse de Rabbi Isaac ben Abraham de Dampierre, on trouve la mention de cette localité. Il s'agit d'un point que lui a soumis *''l'éminent''* Rabbi Samuel de Méry. Un document, daté de Méry, en 1223, rapporte que le Comte Thibault de Champagne s'engagea, à titre de réciprocité, à ne pas retenir les Juifs du roi de France.

Mussy-sur-Seine (Aube),

Une "Rue dite des Juifs".



Entrée de la Rue des Juifs à Mussy

D'après la tradition la synagogue (ou bien la demeure du rabbin) avait son entrée "Rue des Juifs" : le "Grenier à sel" ou "Maison du Rabbin" : le grenier à sel surmontait un passage barré par une porte qui ouvrait sur la "Rue des Juifs" et la Maison du rabbin. Au XVIème siècle, ce "quartier réservé" rappelait que les Juifs, qui avaient séjourné à Mussy entre le XVème et XVIIè siècle, avaient été relégués hors des portes de la Ville. Il y avait une école et une Synagogue. Outre ces vestiges, selon une forte tradition locale, cette ville renfermait une communauté Juive.

Nogent-sur-Seine (Aube)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Ponts" à Nogent sur Seine.

La "Rue des Juifs" se trouvait entre la rue des Ponts et la rue de l'Abreuvoir. La synagogue aurait été située entre la rue des Ponts et celles des Juifs. Dans le document barrois de 1321, il figure la présence de "Item, XXX s(ous) de Vivelet, de Nogent, por teil".

Plancy-l'Abbaye (Aube)

Une "Rue des Juifs"

Hubert Richard, historien de Plancy, rappelait qu'il y avait une communauté juive dans cette ville qui aurait vécu dans un lieu dénommé "Le Paradis" ; actuellement ce sont plusieurs vergers. Pourtant différents documents font état d'une école et d'une

synagogue dans cette ville. Dans les commentaires du Talmud, il a pu être identifié un tossafiste nommé Rabbi Yom-Tov de Plancy du temps de Rabbénou Tam.

רמרו Ramerupt (Aube)

La "Maison de Rabbénou Tam".



Pseudo-maison de Rabbénou Tam à Ramerupt.

Cette ville de Champagne formait un Comté au Moyen-Âge et était citée dans le "Makhzor de Vitry". Outre ce célèbre rituel, Ramerupt est nommée dans de nombreux manuscrits hébraïques, notamment le "Yohasin". Rabbi Meïr ben Samuel, gendre de Rachi, dirigea la Yéchiva de cette ville. C'est dans la prestigieuse école de Ramerupt qu'enseigna Jacob ben Meïr (Rabbénou Tam) et son frère Samuel ben Meïr (Rachbam) ; c'est par le récit de la mort de Rabbénou Tam fait par Isaac, fils de Rabbi Dorbolo que nous connaissons l'état de cette petite communauté : "Moi Isaac, fils de R. Dorbolo, j'ai assisté à Ramrupt, au fait suivant qui est arrivé à Joseph, fils de Rabbénou Tam. Après avoir fini la prière de Minha un vendredi à la synagogue, Salomon, frère de Rabbénou Tam s'assit. Celui-ci dit à son frère Salomon : "Va et fait venir à la synagogue mon fils Joseph". Il le fit accompagner par Isaac, fils de Raschbam et d'autres personnes. Aussitôt que Joseph fut entré dans la synagogue R... Salomon prononça le "Barekhov" (il s'agissait de permettre à un endeuillé de sortir de sa maison pendant les sept jours afin de compléter le Minyan...). « Ceux qui corrigent indûment les livres [sacrés] brûleront selon moi dans les flammes de l'enfer ». Après la mort de Rachi, la petite localité de Ramerupt resta pendant plus d'un demi-siècle le centre le plus important de la vie intellectuelle juive dans la France septentrionale. Dans le premier tiers du XII^e siècle, on y trouve Meïr, savant très considéré, dont le père, Samuel, fut aussi un savant estimé. Meïr avait épousé Yoheved, fille de Rachi, et eut quatre fils : Samuel, appelé Rachbam ; Jacob, appelé Rabbénou Tam ; Salomon et Isaac. Il eut également un gendre nommé Samuel ben Simha de Vitry, père du tossafiste Isaac l'Ancien de Dampierre. Rabbénou Tam ("Notre Maître le Bon") est probablement le plus illustre d'entre tous ces savants. Né à Troyes, il s'installa à Ramerupt où il établit son école jusqu'en 1146 : à cette date, le

20 mai 1146, la communauté locale subit l'assaut de bandes de la deuxième Croisade et lui-même fut violemment agressé et blessé. Sa maison fut pillée, un rouleau de thora profané et il aurait été tué au milieu des champs si un seigneur de passage n'avait pas amené les Croisés à le relâcher. A ses disciples, Rabbénou Tam a dicté une méthode exigeante de commentaire fondée sur la comparaison des textes talmudiques et la quête de preuves, avec en tête une recherche indéfinie de cohérence entre l'ensemble de ces textes. Analogue à la méthode de la *disputatio* employée par les scolastiques chrétiens à la même époque, c'est ainsi à Ramerupt que fut défini ce système d'interprétation du Talmud qui est à l'origine du volumineux corpus des *tossafot*.

Rigny-le-Ferron (Aube)

Une "Rue des Juifs".

Robert Anchel pense qu'il y avait sûrement des Juifs dans ce pays industriel où ils devaient être artisans du fer. Plus tard, ils furent détenteurs du tissage (la Tixanderie).

Rosnay (Aube),

Selon un document, un certain Rabbi Simson de Rosnay aurait fait une traduction française des "Douze pierres précieuses" qui ornaient le pectoral du Grand Prêtre. En 1220, Abraham Alanet de Rosnay, Juif de la Comtesse de Champagne, était créancier de l'Abbaye de Saint Loup.

Saint-Mard-en-Othe (Aube)

Une "Rue des Juifs".

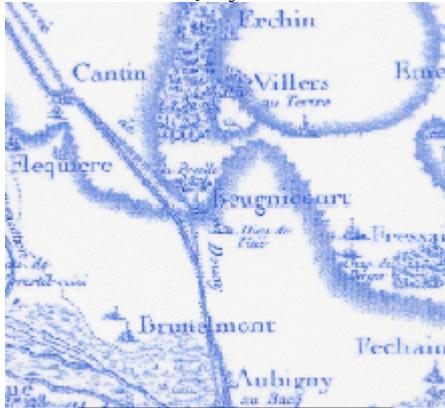
Différents auteurs parlent de la "Rue des Juifs" à Saint-Mard-en-Othe mais aussi de la Synagogue et de l'Ecole. D'après H. Gross, dans son "Gallia Judaïca", Rabbénou Tam aurait été consulté sur un cas de casuistique par deux frères, Rabbi Salomon et Rabbi Benjamin ben Isaac, demeurant à Saint-Mard. Dans les Comptes des revenus des Juifs pour les années 1298 et 1299, il y a la mention : "Vivandus, de Sancto Medardo".

Bréban (Aube)

Bréban est une ville dans l'ancien diocèse de Troyes. Dans une liste des Juifs de Paris en 1292, il y a un "Amendant de Bréban et sa fame".

Trainel (Aube)

Une "Rue des Juifs"



Carte de Cassini 1750

Les historiens citent la "Rue des Juifs" ainsi que la synagogue et l'école.
Le document barrois signale : "Item, L.S. de Merot, de Trainel, por teil terme".

Villemaur (Aube), arrondissement de Troyes.

Une "Rue de la Synagogue"

Dans l'histoire de Villemaur, il est souvent cité : la synagogue, l'école et l'académie talmudique. Le chroniqueur D'Arbois de Jubainville cite un document concernant la taille des Juifs de Champagne, il est précisé que "depuis cinq ans, il y avait à Villemaur une jeune femme nommée Pastorale, fille d'un Juif de Thibault IV ; et que le Juif Haquin, mari de cette femme, habitant Villemaur depuis le même temps qu'elle, appartient comme elle à notre comte". En 1250, il est fait déclaration par le doyen de Villemaur qu' Haquin et sa femme Pastorelle sont Juifs du Comte de Champagne audit Villemaur. Dans "The Jews of Medieval France : the community of champgne" vol. 1944, il est évoqué Jacob de Villemaur qui acquitté une dette sur le blé.

Villenauxe-la-Grande (Aube)

Une "Rue des Juifs".



Il est également fait état dans cette commune d'une école juive et d'une synagogue. Dès le Moyen-Âge, cette ville devint un centre de marché, profitant de la prospérité qu'amenèrent les foires de Provins et de Troyes. La *"Rue des Juifs"* a disparu mais elle devait sans doute se trouver près de la Noxe. La Noxe, n'était pas seulement utilisée pour transporter toutes sortes de marchandises notamment le vin blanc de Villenauxe mais il existait aussi de nombreux moulins à grain et à tan, ainsi que des tanneries sur cette voie d'eau.

Marigny-le-Chatel (Aube)

Une *"Ruelle des Juifs"*.



"Ruelle des Juifs"

En ce qui concerne la présence d'une communauté juive à Marigny-le-Chatel, cette ville a conservé deux toponymes importants :

1° La *"Ruelle des Juifs"*: Cette ruelle située près de l'église existe toujours. Elle correspond probablement à un ancien quartier juif. Au Moyen Âge, la communauté juive du Comté de Champagne était nombreuse et acceptée car elle participait à l'économie et au commerce de la région.

2° La *"Rue de la La Maladière"*. Nom provenant de l'ancienne léproserie dont la construction est attestée en 1238. En 1609, ce n'était déjà plus qu'une pièce de terre à faible rendement constituée d'un pré noyé d'eau. Ce lieu est aussi désigné sous le nom de *"Pré aux Ladres"*.

Marolles- sous-Lignières (Aube)

Une *"Rue des Juifs"*.



Laferté-sur-Aube (Aube)

Une "Rue des Juifs"



Sous le règne de Louis IX, Thibaud IV, dit le Chansonnier" accorda une importante charte d'affranchissement aux habitants de Laferté-sur-Aube. Un document stipule : *"Je fais aussi savoir que les vaisselles où l'on met le vin ainsi que les aiselements d'or et d'argent seront estimés tous les ans.."* et plus loin *" Je donne au la prévôté et la juste de Laferté sur Aube, de leur terres et de leurs vignes...."*.

D'après l'histoire de Laferté-sur-Aube : Escalier au bout de la rue des Juifs, le long de l'église et dans la ruelle couverte (entre la rue Champagne et le rue Maugé. Forte pente au début de la rue des Frères Billette, au bout de la ruelle des Amoureux (entre la rue Beurnonville et la rue du Moulin), dans la ruelle du Château (entre la place du château et la rue Maugé), au-dessus de la ruelle d'en Bas (entre la rue Maugé et la rue de Villars). Escalier et forte pente dans un ruelle (entre la rue des Frères Billette et la rue Marasi)...

Villemorien (Aube)

Un lieu-dit "Rue des Juifs",

Villemoyenne (Aube)

Un lieu-dit "Pré-au-Jou"

Ce lieu-dit est cité par d'Arbois de Jubainville.

Voigny (Aube)

Un lieu-dit : *''Val-aux-Juifs''*.

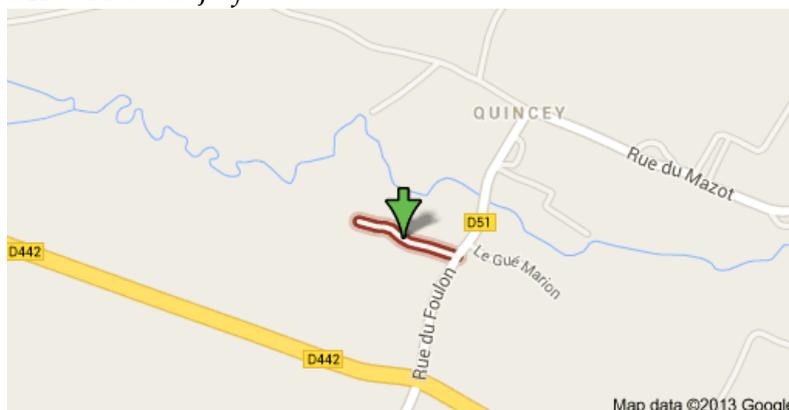
Montmorency-Beaufort (Aube)

Une *''Rue aux Juifs''*



Ferreux-Quincey (Aube)

Une *''Rue des Juifs''*.



Haute Marne

Joinville (Haute Marne)

Une "Présence Juive".

Ville française dans le département de la Haute-Marne dont le nom est cité par les tossafistes ou par exemple dans d'autres variantes comme le "Yoma". Les comtes de Champagne ont tiré des recettes abondantes des Juifs de Joinville, qui étaient pratiquement leurs serfs. En 1284, lorsque Philippe le Bel a pris possession de la Champagne, les communautés juives furent obligées de lui offrir 25.000 livres en cadeau "à son avènement heureux." Selon la littérature rabbinique du Moyen-Âge, il y a une communauté Juive à Joinville. Parmi les textes, on trouve les noms suivants : Rabbi Baruch (Bonet, Benoît) de Joinville, liturgiste ; Rabbi Samuel ben Aron ; tossafiste et son fils, Rabbi Siméon ben Samuel. Celui-ci était l'élève de Rabbi Isaac "l'Ancien" de Dampierre. Parmi les savants juifs de Joinville, on relève les rabbins suivants: Rabbi Bonet ou Benoit (בנייט) de אינבילא ; ben Samuel Aaron, le tossafiste, Siméon ben Samuel, fils du précédent et lui-même tossafiste éminent et commentateur biblique.

Chaumont (Haute Marne)

Une "Rue des Juifs".



La présence d'une communauté Juive dans cette ville de Haute Marne est connue grâce à la "Rue aux Juifs". Un document sur les Juifs du Barrois fait état de : "Item de Joseph, de Chaumont...". Les "Comptes et revenus" citent aussi *Baillie de Chaumont, dépens, etc. (Anno 1233), et (Anno 1299), talia Judeorum balivie Calvi-monte, etc...* Dans un autre document, on trouve : " 1299 dimanche 15 février : "Cepimus super regepm, per cedulam magister Johannis Clersens, pro domino Galchero de Castelliare pro denariis quos recepit a judeis de tailla campanie, in pluribus partibus, profacto guerre ibi iijc iiijxx, tur, et a Pétro de Boudi, milite Ballivo Calvi Montis, de subsidio XIII^e judeorum, LXVIII^e l iij^e d. tur. et reddidimus totum. Regi, sub titulis suis, per Danuelem clericum, qui a attulit cedulam". Cette inscription nous apprend que dans le baillage de Chaumont les juifs ont payé, en plus de la taille, une subvention : le quatorzième. En Champagne, où

commandait Gui de Chatillon, une partie du produit de l'impôt fut immédiatement employé à couvrir les frais de guerre, ce qui rendit nécessaire l'existence d'un tour de compte dans le journal du Trésor pour régulariser la situation.

Andelot (Haute Marne)

Une "Présence Juive".

Selon le Catalogue du Trésor des Chartes, il est question d'une quittance concernant les Juifs d'Andelot en date du 29 novembre 1309 : "Quittance donnée par Jean Gaulart, receveur des biens des Juifs en Champagne, à Geffrinon d'Andelot, de 340 livres tournois de faible monnaie provenant de la vente des héritages des Juifs d'Andelot, sis à Andelot et au finage de cette ville, consistant en champs cultivés, prairies et vignobles, héritages dont le roi de France s'est emparé depuis l'expulsion générale des Juifs jusqu'au versement de la somme susdite".

Chevillon (Haute Marne)

Une "Rue des Juifs"



Haute Amance (Haute Marne)

Une "Rue des Juifs".



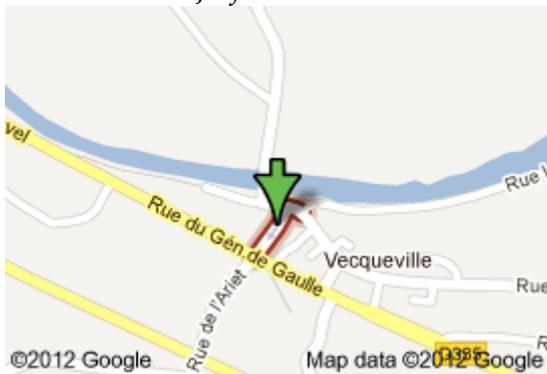
Sommevoir (Haute Marne)

Une "Rue des Juifs"



Vecqueville (Haute Marne)

Une "Rue des Juifs".



Marne

Reims (Marne)

Une 'Rue de Juiffoerie''

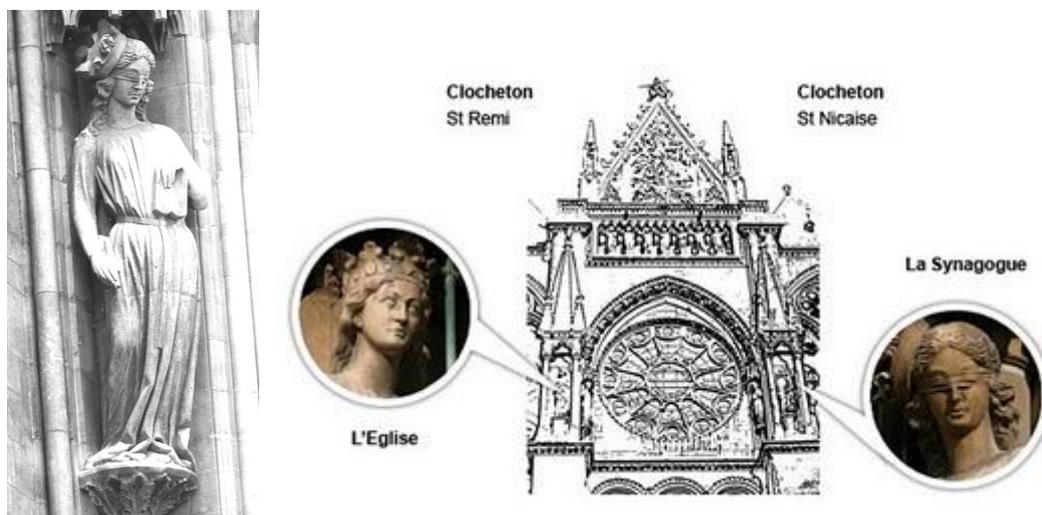


Rue des Elus à Reims, l'ancienne rue de la Juiverie.

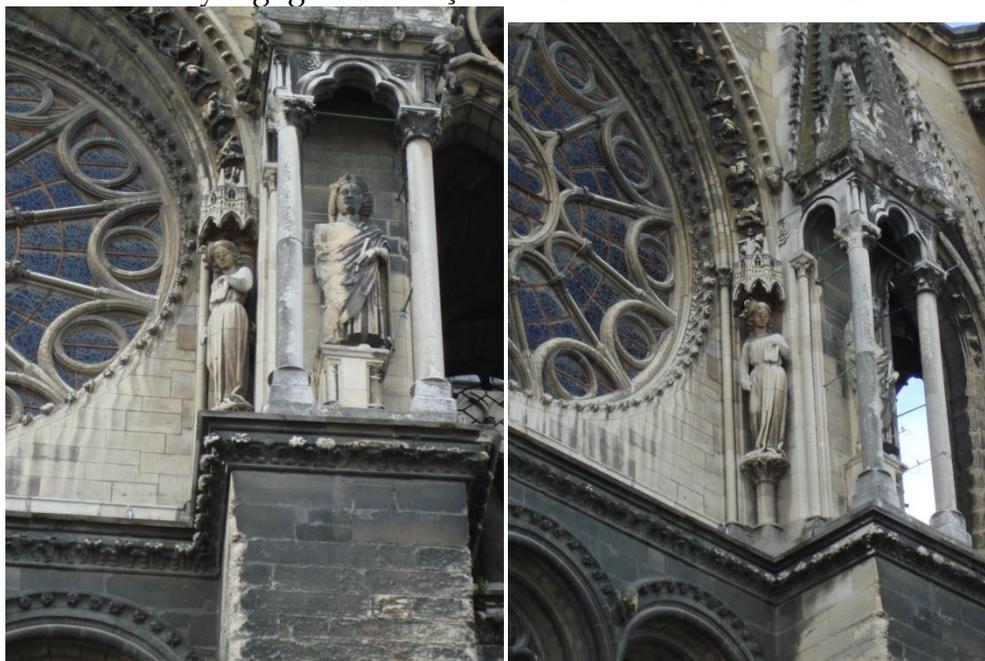
C'est vers 624-625, que le Concile de Reims prit les résolutions suivantes à l'encontre des juifs : *"il était défendu aux chrétiens, sous peine d'excommunication, de vendre des esclaves chrétiens aux juifs. Si les juifs voulaient convertir leurs esclaves chrétiens au Judaïsme ou qu'ils les maltraitaient, ces esclaves devenaient la propriété du fisc."* L'accès des emplois publics fut interdit aux Juifs, et si les Juifs injuriaient les chrétiens, ceux-ci étaient sévèrement punis. Vers 1023-1024, Jacob Ben Yékoutiel, qui plaida la cause de ses coreligionnaires de Rouen, meurt à Arras. Cette cité des Flandres est alors dans la province ecclésiastique de Reims, aussi les autorités juives ont-elles l'autorisation de faire ensevelir cette personnalité dans le cimetière de Reims. Henri Gross pense qu'il est permis de conclure qu'à cette époque il existe une communauté juive à Reims. Bernhardt Blumenkranz mentionne la présence de Juifs dans cette ville en 1077 car selon lui des Juifs se mêlent aux chrétiens, en cette année, pour entendre en la Cathédrale de Reims les sermons de Thierry 1^{er}, abbé du monastère de Saint-Hubert en Ardenne. Dans les archives du Chapitre de Saint-Symphorien à Reims, datant de 1103, on trouve une transaction entre différents chanoines et parmi les témoins Burdinus, de Vico (Vicus) Judaeorum. Il paraît que les Juifs y sont nombreux. Ils ont une synagogue et une école où ils enseignent publiquement. La synagogue semble s'être trouvée au n° 18 de la "Rue des Elus", qui a été la "Rue de Juiffoerie". On connaît ce lieu de prières jusqu'en 1305. On voit, rue du Barbastre, une croix qu'un Juif est condamné à élever en réparation d'une insulte faite aux chrétiens. Dans *"Documents inédits sur l'histoire de France : archives administratives de la vieille de Reims"* P. Varin relève : *"Tailles... pour une maison qui fu les Juys... pour le cimetière des Juiys, devant la Porte Mars"*. Daniel Pellus dans son ouvrage : *"Un siècle d'événement 1800-1900"* indiquait : *"La présence juive est signalée à Reims dès le Moyen Age. Les Juifs habitaient alors un quartier déterminé, la rue de la Juiverie (aujourd'hui la rue des Elus), où se trouvait la synagogue. Les rapports entre les Juifs et les Chrétiens étaient alors empreints de bienveillance. Les choses commencèrent à changer en 1270 lorsqu'un édit du Parlement donna à l'archevêque de Reims juridiction sur les Juifs, qui furent ensuite expulsés du domaine royal. La communauté Juive de Reims disparut complètement vers la fin du XIV^e siècle"*. Norman Golb précise dans son livre *"les Juifs de Rouen au Moyen-Âge"* : *"Il est intéressant de remarquer qu'également à Reims -ville dont les fonctions historiques étaient en grande mesure*

parallèles, par sa région à celles de Rouen pour la Neustrie Carolingienne et la Normandie – l'ancienne rue des Juifs (maintenant des Elus) était située dans le secteur Nord-Ouest de la ville romaine ; que cette rue était juste au Nord du Decamorus rémois, et que le cimetière était situé immédiatement au-delà de la Porte Nord (Porte de Mars) de la ville. En effet, ce cimetière aurait été situé dans le Quartier Dieu-Lumière à la jonction des routes de Chalons et de Cernay. Les savants de Reims assistent au grand synode réuni dans le milieu du XIIème siècle, sous la direction de Raschbam et de Rabbénou Tam, ainsi qu'aux synodes que tiennent les rabbins français. Le seul grand rabbin de Reims nommé dans les tossafot est Rabbi David, pourtant les Juifs les savants de Reims sont les auteurs de la plus grande partie des tossafot." En effet, selon aussi H. Gross dans son *"Gallia Judaïca"*, les savants juifs de Reims assistèrent au grand synode réuni dans le milieu du XIIème siècle, sous la direction de Raschbam et de Rabbénou Tam, ainsi qu'au synode que tinrent plus tard les rabbins français, sans doute après la mort de Raschbam. D'après lui, il n'y a aucun savant de Reims, mais il relève que dans *"Documents sur les Juifs du Barrois"*, il est mentionné en outre, le Juif *"Haquin de Reims"*.

Dès le XIIème siècle, il existait une communauté juive à Reims. A Reims, le quartier juif a d'abord été identifié par un *"Viculus Judeorum"*, *"Rue de Geu"* ou *"Rue de la Juiverie"*. La synagogue aurait occupé le n°18 de la *"Rue des Elus"* ou l'emplacement de l'auberge du cygne. Elle aurait été appelée *"La Maison des Gieux"*. Le cimetière était situé non loin de la Juiverie : *"campus juxta tumbam Judeorum"*. Ce cimetière se trouvait bien dans le quartier Dieu-Lumière, à l'intersection des routes de Châlons et de Cernay. En 1077, les Juifs se mêlaient aux chrétiens dans la Cathédrale de Reims, pour entendre le sermon de Thierry 1^{er}, Abbé du monastère de Saint-Hubert en Ardennes. Des savants juifs rémois, ont, au milieu du XIIème siècle, participé au colloque qui a réuni, à Troyes, cent cinquante rabbins convoqués par Jacob ben Meïr dit Rabbénou Tam. En 1270, une contestation s'éleva à Reims entre le bailli et l'archevêque à propos de la possession des Juifs. Le bailli soutenait que les Juifs de cette ville étaient ceux du roi ; et l'archevêque, de son côté, déclara qu'ils étaient à lui ; attendu que, de temps immémoriaux, deux familles qui résidaient et demeuraient librement en un certain lieu ; parce qu'on prétendait qu'ils conservaient un rouleau d'Isaïe. L'histoire donna raison au roi. Lors de la dernière expulsion du domaine royal en 1394, la communauté Juive de Reims a disparu.



Synagoga sur la façade de la Cathédrale de Reims



La Synagoga de la Cathédrale de Reims.



Représentation d'un juif, Portail de la cathédrale

Vitry ויטרי Vitry-le-Brûlé (Marne)

Une " *Judaria infra Castellum prope fossatas ante vetus capitolium*", Un " *Vicus Judaeae*", une " *Juierie*",

Cette localité de Champagne, anciennement appelée " *Vitry-le-Brûlé*" est aujourd'hui Vitry-le-Perthois. Selon Guilbert, l'histoire des Juifs de Vitry remonte à une époque très reculée : " *En l'an 279, les Juifs, jusqu'alors relégués hors des murs, obtinrent des habitants l'autorisation de s'établir dans l'intérieur de la ville, où ils fondèrent le quartier de*

la Juiverie”. En passant dans le domaine royal, la vie des Juifs fut plus restreinte. Un massacre de plus de 100 personnes est signalé sous le règne de Philippe le long en 1321. Lors de l’émeute contre la synagogue, les Juifs y furent poursuivis et massacrés. D’après un autre historien, les Juifs, qui sous Louis VII habitaient à Vitry, ne furent pas épargnés en 1142, lors du saccage de la ville par le roi. En effet, Louis VII, faisant suite de ses démêlés avec Thibault II, Comte de Champagne, causa l’incendie de cette ville où périrent beaucoup de Juifs. La seule indication de cette ville est son nom attaché à celui du Makhzor. Or sous ce vocable, c’est bien la ville de Vitry-le-Brûlé, dans la Marne, qui est désignée. Cette localité a aujourd’hui disparu. L’un des maîtres de Rachi : Isaac Ben Eléazar Ha-Lévy dit “*Segan Lewiyah*”, aurait été originaire de Vitry-le-Brûlé selon Ascher Ben Yéhiel. Le savant Salomon Ben Salomon semble être également originaire de cette ville car on peut supposer qu’il y a eu à Vitry une école juive qui aurait précédé celle de Rachi à Troyes. Le Makhzor de Vitry forme le Makhzor champenois qui rappelle aussi les usages religieux spéciaux de Bourgogne alors que le Makhzor bourguignon est appelé par Rabbi Joseph Ben Menahem : “*Le Makhzor français*”. Vitry est la patrie de nombreux savants juifs. Rabbi Isaac Ben Eliézer Ha-Lévi, maître de Rachi, Rabbi Salomon Ben Simson ou Rabbi Ascher Ha-Lévi, poète liturgique, disciple de Rachi.



Mahzor Vitry, attribué à Simha de Vitry. Paris, Bibl. de l’Alliance israélite universelle, ms 133 (f. 66r°-67v°).

Quand Louis VII, roi de France (1120-1180), mit à sac la ville de Vitry-le-Brûlé en 1142, l’on raconte qu’il décida de disperser hors de la ville les Juifs qui vivaient jusqu’alors assez nombreux à l’intérieur des remparts de la cité. En 1321, suite à une accusation d’empoisonnement des puits de la ville, soixante-dix-sept Juifs furent immédiatement massacrés, et quarante autres emprisonnés. S’étant finalement rendu compte du caractère désespéré de leur situation, ces quarante Juifs décidèrent de mourir entre les mains de l’un d’entre eux, qui fut ensuite lui-même exécuté par les Chrétiens. Mais Vitry est surtout restée dans la mémoire juive comme le lieu de naissance de Simha ben Samuel (mort en 1105), grand-père d’Isaac ben Samuel de Dampierre, et contemporain de Rashi dont il a été l’élève. Simha ben Samuel de Vitry est l’auteur communément admis du recueil talmudique et liturgique connu sous le nom de Mahzor de Vitry. Ce dernier recueil fut vite adopté par l’ensemble des communautés d’Ashkenazim et fut par la suite largement complété et amendé. Son

contenu n'en relève pas moins les usages et les règles du rite français, rassemblant dans un même volume aussi bien les formules liturgiques à réciter lors des jours ouvrables, du shabbat et des fêtes que le récit lu le soir de la Pâque juive (la Haggadah de Pessah), ou encore des poèmes liturgiques (piyyoutim) et d'autres prescriptions religieuses de loi pratique.

Vitry-le-François (Marne)

Une "Rue de la Juiverie", Une "Juerie".



Rue de la Juiverie à Vitry en Perthois.

D'après certaines sources, durant les émeutes des Pastoureaux en 1322, à Vitry-le-François quarante juifs sont enfermés dans la prison royale. Ne pensant pas pouvoir échapper à la mort et désireux de se soustraire au baptême, ils décident d'un consentement unanime de se faire égorger tous par l'un d'entre eux, un vieux qu'on appelle "le père" ; il n'y consent que si on lui adjoint un jeune homme pour accomplir "cette oeuvre de piété". Ce qui lui est accordé. Quant tous les Juifs ont donc été tués, les deux seuls survivants discutèrent pour savoir lequel devait exécuter l'autre. L'ancien imposa sa volonté d'être immolé. Quand le jeune homme se vit seul, il prit sur les cadavres l'or et l'argent qu'il put trouver, fit un câble avec des étoffes et essaya de se sauver de la prison ; le câble s'étant trouvé trop court, il tomba sur le dos, et, alourdi par le très gros poids de l'or et de l'argent, se cassa la jambe. Repris, traduit en justice, il reconnut son forfait qui lui valut une mort ignominieuse. Des descendants de convertis se nommèrent "Juif" à Vitry-le-François comme l'ancien maire de cette ville : Jean Juif.

Châlons-sur-Marne (Marne)

Une *''Rue des Juifs''* et *''Ruelle de la Petite Juiverie''*.



La *''Rue des Juifs''*

La tradition raconte qu'il y avait des Juifs à Châlons-sur-Marne à l'époque mérovingienne. La *''Rue des Juifs''* et la *''Ruelle de la Petite Juiverie''* existent toujours à Châlons-sur-Marne dans le quartier historique. Châlons était une ville commerçante au Moyen-Âge et les Juifs avaient un rôle de banquiers, l'usure étant interdite par l'Eglise catholique. Des traces de bain rituel (Mikvé) ont été retrouvées dans le centre ville ancien. Pierre Garnier, curé de Ferebriange parle d'une synagogue à Châlons-sur-Marne au Vème siècle. Dans son livre *''Châlon ancien et nouveau, payen et chrétien, depuis son origine jusqu'en MDCCXXVI''* il dit que la synagogue a été donnée aux Béguines après l'expulsion de 430 sous Alpin. Plus tard, il y eut au Moyen-Âge, une petite communauté Juive à Châlons-sur-Marne. Châlons était le centre de commerce étendu. Ses draperies étaient très recherchées. Les Juifs ne manquèrent pas de s'installer dans un quartier séparé : *''Rue de la Juiverie''*.

Le Quartier de la Juiverie ; dans l'histoire de la ville de Châlons-sur-Marne, il est fait état de la *''Rue des Juifs''* qui s'est appelée successivement *''de la Juirie''*, ou *''Juifrie''* ou *''Juiverie''*. Il subsiste comme souvenir de cette communauté médiévale, une *''Rue des Juifs''* et une *''Rue de la Petite Juiverie''*. La synagogue de Châlons-sur-Marne a été attribuée aux Béguines après l'expulsion des Juifs par Saint-Alpin. Cette synagogue a été convertie en chapelle dédiée à Sainte-Barbe.

Le cimetière : *''coemeterius Judaeorum''* ; un jardin était appelé autrefois *''Cimetière aux Juifs''*.

Philippe-Auguste expulsa tous les Juifs qui se trouvaient à Châlons-sur-Marne. Ils revinrent peu à peu et une communauté prospère y vivait au début du XIVème siècle. La communauté possédait un cimetière dont Philippe IV disposa après l'expulsion des Juifs de France en 1306.



Rue de la Petite Juiverie à Chalons en Champagne.

En 1314, Philippe-le-Bel fit donation à l'Evêque de Chalons du cimetière des Juifs de cette ville. Quelques années plus tard cette communauté fut massacrée en 1321 par les Pastoureaux. Le droit coutumier du Comté de Châlons interdit aux Juifs de vendre des articles qu'ils détenaient en gage sans l'autorisation du Sénéchal. Un vitrail de la Cathédrale, datant de 1150 environ, représente l'une des plus anciennes et hostiles représentations de la Synagogue. Bien que des Juifs, lors des Croisades, se soient convertis au Christianisme pour sauver leur vie. Repentants, ils réintégrèrent la Communauté une fois le danger disparu, mais leurs frères se montrèrent peu tendres à leur égard. Il fallait interdire, sous peine d'excommunication, aux gens de reprocher les apostasies, dans ce sens l'histoire des apostats de Châlons-sur-Marne est très connue.

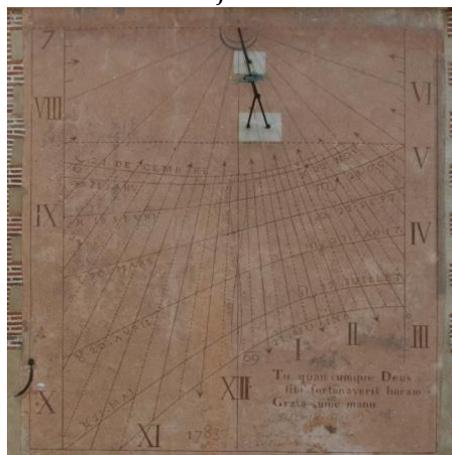
Châtillon-sur-Marne (Marne)

Une *"Présence Juive"*.

Il y avait dans cette localité de la Marne, au Moyen-Âge, un petit nombre de Juifs. Dans le *"Catalogue du trésor des chartes"*, il est dit : *"que Philippe Le Bel, par lettres patentes, déclare que les Juifs de Châtillon-sur-Marne seront juifs du roi, en vertu de Sa Majesté royale et de son titre de comte de Champagne"*. Dans les comptes et revenus n°11, au chapitre *"Communs despens"* (anno 1288), il est encore dit : *"Quomant les sires de créci avaient usé des Juis de Chatillon...."* Dans les Lettres patentes de Philippe-le-Bel édictées en août 1288, il est écrit : *"Les Juifs ne pourront résider à Châtillon-sur-Marne sans l'assentiment du seigneur de Châtillon, les Juifs dudit lieu seront Juifs du roi en vertu de sa majesté royale (ratione regie celsitudinis) et de son titre de comte de Champagne."*

Sézanne (Marne)

Une "Rue de la Juiverie".



cadran solaire

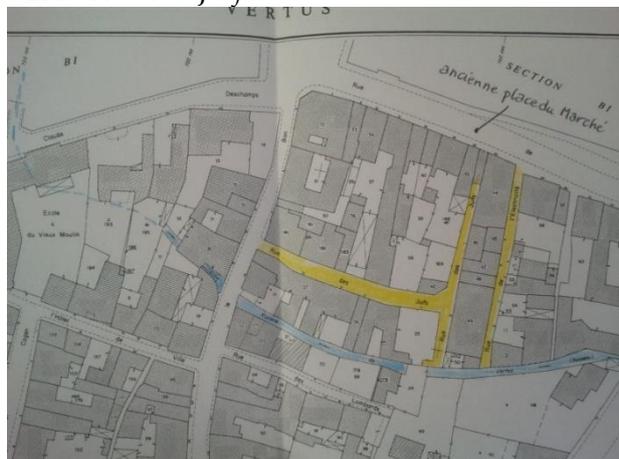


Rue de la Juiverie à Sézanne.

Le "Gallia Judaïca" d'H. Gross cite dans cette petite ville une communauté juive au Moyen-Âge. Le quartier Juif était traversé par une "Rue de la Juiverie". Le 2 novembre 1309, quittance donnée par Jean Gaulart, receveur des biens des Juifs en Champagne, à Philippe Gombost, de Sézanne, de 256 livres 6 sous 8 deniers tournois de forte monnaie provenant de la vente des héritages ruraux des Juifs sis à Sézanne et achetés par le dit Philippon Gombost. Dans un document de 1204, il est mentionné : "Abraham de Novo Castello, magister Sanson Meuns de Sezanna". Sanson (Simson) savant rabbin, fils d'Eliézer "notre maitre", poète liturgique, de Sézanne. Dans le Makhzor de Vitry est codifiée une consultation adressée par Rabbénou Tam à Siméon ben Nathanaël, de Sézanne. Selon le Catalogue des documents du Trésor des Chartes, il est référencé une quittance datée du 2 novembre 1309 concernant les Juifs de Sézanne : "Quittance donnée par Jean Gaulart, receveur des biens des Juifs en Champagne, à Philippe Gombost, de Sézanne, de 256 livres 6 sous 8 deniers tournois de forte monnaie provenant de la vente des héritages ruraux des Juifs sis à Sézanne et achetés par le dit Philippe Gombost".

Vertus (Marne)

Une "Rue des Juifs".



Rues des Juifs et de l'Electricité (ex. Chapeau Rouge).

Une "Rue des Juifs" se trouve encore dans cette ville de nos jours. La topographie de Vertus, intra-muros, a peu évolué et l'appellation "Rue des Juifs" subsiste toujours. Par contre celle de la "Rue du Chapeau Rouge" a disparu en 1894 pour prendre le nom de "Rue de l'Electricité". Ces deux rues débouchaient sur l'ancienne place du Marché et jouxtaient le ruisseau à l'une de leurs extrémités. Le document barrois mentionne également : "Item, L.s d'Elye, de Vertus, et Sansonnet, son fils, etc...". Vers 1210, le Comte de Champagne (dit le Posthume/le Chansonnier/Thibaut IV) accorda aux bourgeois une charte communale. Dans les années qui suivirent, la ville s'entoura de murailles et de fossés. La Champagne intégra le royaume de France sous Philippe IV le Bel en 1302, au décès de son épouse Jeanne de Champagne.

Saint-Martin-d'Ablois (Marne)

Une "Rue des Juifs".



Fontaine Rue des Juifs à Saint-Martin-d'Ablois

Le lavoir du Pont de la Brèche dévoile le passage de la rue Julien Ducos (Grand'Rue) à la rue des Juifs par un pont sur "le Ru".

Florent-en-Argonne (Marne)

Une "Ruelle des Juifs"



Les édiles de Florent-en-Argonne (Florent-en-Champagne) décidèrent de dénommer la "Rue des Juifs" du village, après l'Affaire Dreyfus. La nouvelle dénomination de cette rue "Rue Plaisance" comportera sous l'influence du maire Gérard Lévy, l'inscription "Rue des Juifs jusqu'en 1903". La "Ruelle des Juifs", qui avait subi le même sort que "La Rue des Juifs", a repris son nom d'origine.

Epernay (Marne)

Une "Rue de la Juiverie" ou "Rue de la Pièvre-Juiverie".



Rue de la Juiverie à Epernay.



Rue de la Juiverie à Epernay.

Au Moyen-Âge, la communauté juive était florissante pour occuper trois rues : celle de la Juiverie, la rue haute et la rue de la basse Juiverie. Cette rue a reçu, au cours des siècles, plusieurs appellations : "Juifrie", "Juifferie", etc.... " Au Moyen Âge, la Communauté juive était importante. Elle occupait trois rues de la ville : rue de la Juiverie, rue Haute et rue de la Basse Juiverie. On trouve toujours dans le centre-ville une "rue de la Juiverie". Jonathan Rodrigues a fait une rapide recension sur la rue de la Juiverie :

“Rue de la Juiverie

Auparavant, la rue de la Juiverie actuelle était divisée en deux : la rue Pièvre-Juiverie et la rue de la Haute Juiverie. Il y avait aussi la rue Basse Juiverie (actuelle rue Charuel)

Après la Révolution, la république changea tous les noms trop marqués par la Royauté : c'est ainsi que le 10 frimaire An II (10 décembre 1793), la rue de la Pièvre-Juiverie devint la rue de la Probité et la rue de la Haute Juiverie devint la rue Marat.

Aussi, elle s'est nommée un temps rue de la Halle car elle y menait.

Les Juifs sont toujours installés à Epernay ; ils prenaient domicile dans une petite ruelle étroite, ce sera la rue de la Pièvre-Juiverie. Cette ruelle était, jusqu'à la seconde guerre mondiale, très mal entretenue.

Les Juifs ont vite participé à l'évolution et à la prospérité d'Epernay. En 1215, les religieux de l'Abbaye leur devaient une somme considérable (1777 livres et 5 sous). Pour régler définitivement cette dette, la reine Blanche de Castille paya la somme sur sa cassette personnelle.

La légende prétend qu'elle aurait fait avancer par les Juifs l'argent nécessaire à la reconstruction de la ville après l'incendie causé par Thibaut IV, Comte de Champagne. Ils auraient remboursé ce que la ville n'avait pas pu rassembler directement. C'est pour cela qu'ils ont pu s'étendre à des rues beaucoup plus larges et grandes (rue Haute et Basse Juiverie).

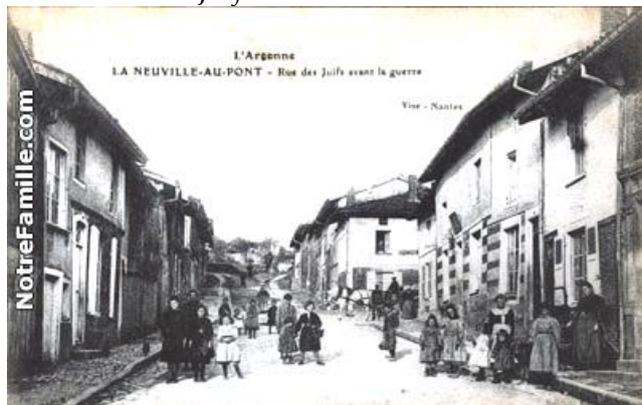
Un culte témoigne de la présence de la communauté israélite à Epernay : une synagogue située Boulevard de la Motte a été construite en 1880 ; elle remplace la première qui avait ouverte ses portes le 15 septembre 1865”.

La synagogue, au Moyen-Âge, est citée par D'Arbois de Jubainville. Rabbi Aron, qui fut rabbin à Paris au XIIème siècle, y naquit. Il est mentionné dans le “Semak” dit de Zurich ou dans les tossafot de Sens. Epernay passa également pour être la ville de Bendit, que Rabbi Isaac l'Ancien cite dans les tossafot de Rabbi Simson de Sens. Il est fort probable que Rabbi Aron et Rabbi Bendit vécurent au XIIème siècle. Rabbi Aron d'Epernay ainsi que Rabbi Joseph d'Epernay étaient mentionnés dans un ouvrage de casuistique parmi les anciens rabbins de Paris. Tous deux étaient donc originaires d'Epernay et habitaient Paris. En ce qui concerne les “Comptes et revenus”, on lit : “Epernai..... Item, Amendes de Menessier, X li”, “... à Jehan Rebez, prévôt d'Epernai... pour faire une fourche pour prendre un juif, V solz....” D'après D'Arbois de Jubainville, il y avait à Epernay vers 1220, une synagogue et neuf juifs étaient les créanciers de l'Abbaye du lieu, pour 1 470 livres. Il s'agissait de Salomon, Morel, fils de Salomon le Petit, gendre de ce dernier, Semilin, fils de Salomon le Petit, et ses quatre filles.

Au XIXème siècle, outre la Synagogue, la communauté se dota d'un cimetière, établi en dehors de la ville en direction de Châlons-en-Champagne, au lieu-dit “Croix des Bouchers”. Il fut ouvert en 1860 et la tombe la plus ancienne date de 1863.

La Neuville-au-Pont (Marne)

Une "Rue des Juifs"



Sainte-Menehould (Marne)

Une "Rue des Juifs".

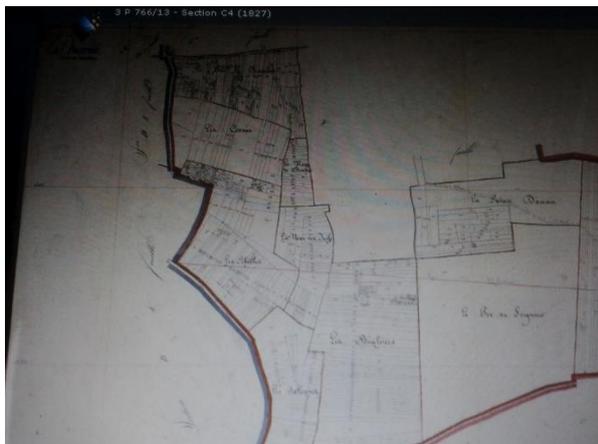
Claude Buirette dans son " *Histoire de la Ville de Sainte-Ménéhould et de ses environs*" retraça les différentes époques de cette ville. Il y a consacré quelques notes sur la présence de juifs : "Louis le Hutin, toujours dans le but de se procurer de l'argent, avait permis aux Juifs de s'établir moyennant finance dans le Royaume. Il en vint se fixer à Sainte Ménéhould, on leur assigna un lieu dans un des quartiers de la ville pour y exercer leur industrie, et la rue où ils habitaient prit le nom de rue des Juifs. Elle était près de l'Hôtel-Dieu; elle a été absolument détruite lors de l'incendie en 1719, mais on voit le tracé sur d'anciennes cartes de la ville et sur des plans dressés antérieurement à cet incendie. Philippe le Long, successeur de Louis le Hutin, ayant chassé de tous états les israélites que l'on accusait de toutes sortes de crimes, il s'établit peu après leur expulsion une fabrique de draps et d'autres étoffes. La communauté des drapiers et celle des tanneurs sont les deux plus anciennes d'arts et métiers de la ville...". Il est rapporté que l'on attribua la fondation de ce quartier à deux juifs expulsés de Châlons. Dans le document du Barrois, il est mentionné : "Item, lxiii liv.. reçus du grant Jehie, de Ste Menehout... ; Item..., de Deusaye... ; Item..., de Denis". Il ne semble pas y avoir eu de savants dans cette ville.

Bréban (Marne)

A propos de cet ancien diocèse de Troyes, les historiens ont dénombré dans la liste des Juifs de Paris en 1292: "Amendant, de Bréban, et sa fame".

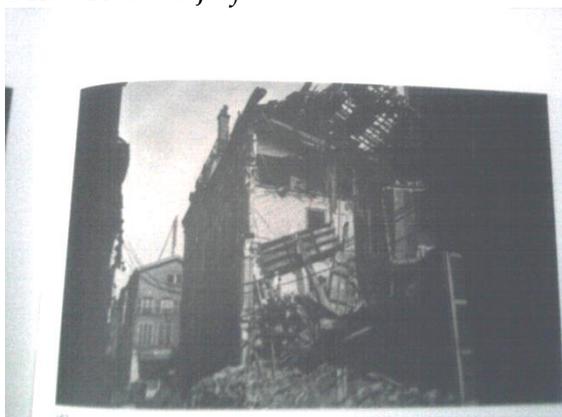
Bisseuil (Marne)

Un lieu-dit " *La Noue-des-Juifs* "



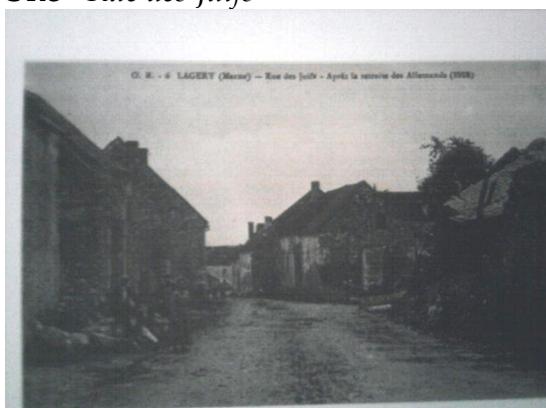
Fagnière (Marne)

Une " *Rue des Juifs* "



Lagery (Marne)

Une " *Rue des Juifs* "



Damery (Marne)

Une "Rue aux Juifs"



Pourcy (Marne)

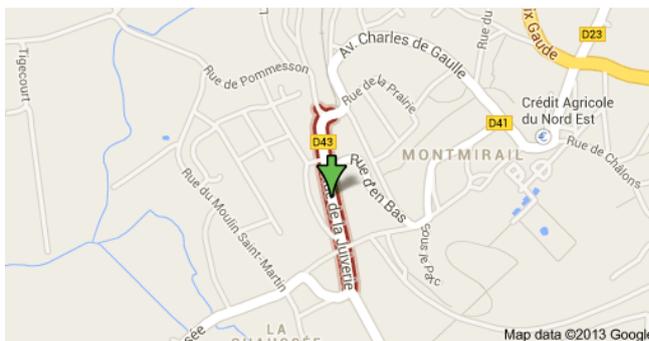
Une "Rue des Juifs"



Les anciens de ce village disent que des commerçants de confession juive étaient installés dans cette rue mais aucun ne savait à quelle époque.

Montmirail (Marne)

Une "Rue de la Juiverie", " Rue de la Juiverie à l'échelle", "Le Bas de la Juiverie"
"Le Haut de la Juiverie"



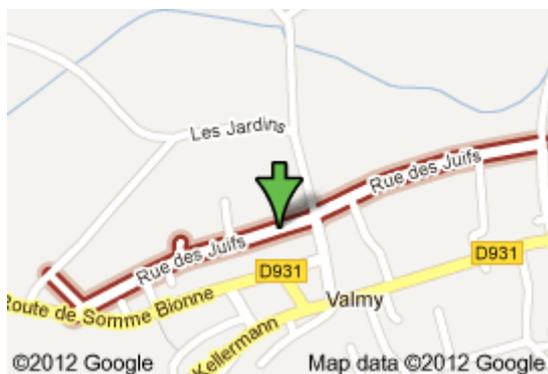
La Juiverie

D'après certains documents il y aurait à Montmirail une présence juive depuis la période romaine. L'abbé Alexandre Clément Boitel a écrit en 1859: *"Histoire du bienheureux Jean, surnommé l'Humble, Seigneur de Montmirail en Brie"*: *"..... l'empereur Adrien vint lui-même à Jérusalem avec une armée, et massacra encore six cent mille Juifs. Pour leur ôter à jamais le pouvoir et même la pensée de reprendre les armes, il les bannit de Palestine, les dispersa par tout l'Univers, en forma des colonies, les établit dans les endroits où il y avait des postes romains importants, afin de les maintenir dans la soumission. Il n'en fixa que trois colonies dans la Champagne, une à Vitry en Perthois, une à Châlon et une à Montmirail ; parce que ces trois villes étaient les places les plus fortes. Pour n'avoir plus rien à craindre de cette race....., on lui assigna, en dehors et au-dessous des remparts de la ville basse, un terrain d'environ trente arpents, pour y bâtir des habitations. Ce quartier des Juifs s'étendait depuis la vieille route de Pommesson, et plus tard de Paris, jusqu'à la rue qui descend à la Chausse. Il formait un carré long de 494 mètres, et large par le haut de 234 mètres, de sorte que la juiverie avait une circonférence de 1664 mètres. Elle pouvait contenir au moins 1,500 habitants. On l'entourna de murs, de tours, de fossés, pour la mettre à l'abri de toute surprise extérieure. Cependant la ville de Montmirail, quoiqu'elle fût séparée du quartier des Juifs par des remparts et de tours formidables, ne laissée pas d'avoir beaucoup à souffrir de ces hôtes incommodes. Ne pouvant se venger par la force, les Juifs mirent en jeu mille ruses infernales. On verra que ce ne fut pas sans raison que le bienheureux Jean fut obligé de les bannir de ses domaines.*

Comme leur quartier fut démoli, nous ne pouvons en donner aucune description. Tout ce que nous savons, c'est qu'une des rues pavées en pierres pointues et très serrées le traversait du nord au midi, et devait servir aux routes de Provins, de Villenauxe et de Sézanne. On en a trouvé des vestiges....."

Valmy (Marne)

Une "Rue des Juifs".



Vienne-la-Ville (Marne)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs". Dans cette ville d'Argonne, cette route, délimitée par des trottoirs, fut goudronnée après 1930 mais les maisons d'habitation en pierre restèrent identiques.

Montgenost (Marne)

Une "Rue des Juifs"



Matougues (Marne)

Une "Rue des Juifs"



Les Maîtres champenois du Talmud ou les Tossafistes (Glossateurs)

Les Savants de Lotharingie (Hakhamé Lutre) furent pendant plus de deux siècles en continuels rapports littéraires avec les savants français, champenois et autres (Hakhamé Tsarfat). Ces rapports favorisèrent les lettres, les écoles de la Champagne se réclamant des écoles rhénanes. Rachi, disciple de R. Yakar, transporta en Champagne le goût de l'étude. Il donna à son école une renommée universelle. Rachi n'a pas eu la grâce d'avoir des fils mais maria ses trois filles à des savants rabbins. L'aînée Jochebeth épousa R. Meïr ben Samuel, qui, du vivant de son illustre beau-père, était déjà à la tête d'une école importante à Ramerupt. La seconde, Myriam, fut unie à R. Juda ben Nathan et la troisième était la femme de R. Ephraïm. Rabbi Meïr de Ramerupt était le père de trois fils : Rabbi Samuel ben Meïr (Rachbam), Rabbi Isaac (Ribam) et Rabbi Jacob (surnommé Rabbénou Tam). Après la mort de Rachi, l'essor des écoles rabbiniques ne ralentit pas. Il existait en effet déjà de nombreux centres d'enseignement supérieur. Si le principal a été l'Académie rabbinique de Troyes, d'autres s'étaient établis à Ramerupt, à Lhuître, à Dampierre, à Sens, à Melun, à Meaux, etc... Les successeurs de Rachi apportèrent des suppléments dans les commentaires du Talmud. Ces travaux sont connus dans les insertions du Talmud sous le nom de "Tossafistes".

Rabbénou Tam : Né à Ramerupt, petite ville en Champagne, il est le fils de Meïr ben Samuel et de Yokheved, une des filles de Rachi. Il fut éduqué par son père, Rabbi Meïr, et par son frère aîné, Samuel ben Meïr (*Rashbam*). Selon la tradition, il fut aussi l'élève de Jacob ben Samson, un élève de Rachi auteur d'un commentaire sur le traité d'Avot. Il était sans doute trop jeune pour avoir reçu de celui-ci un enseignement direct. Une légende populaire dit de lui que *lorsque Rabbenou Tam entendit des pleurs à la mort de Rachi, [il demanda] "pourquoi ces pleurs ?". Sa mère lui dit que la lumière d'Israël s'était éteinte. Il dit "je la reprendrai et je la rallumerai"*.

Sa femme Myriam était la sœur de Samson ben Joseph l'Ancien de Falaise. On sait qu'elle avait été précédemment mariée à un nommé Avraham. Elle épousa Rabbenou Tam à une époque tardive, peut-être même après la mort de Samson. On ne trouve en effet pas de traces de liens familiaux dans la correspondance échangée entre Rabbenou Tam et Samson de Falaise. Il semble qu'elle-même n'ait été que la deuxième femme de Rabbenou Tam. Ils eurent 4 fils : Joseph, Moïse, Isaac et Salomon, qui servit de secrétaire à son père.

Bien établi à Ramerupt, Rabbénou Tam possédait maisons et terres qu'il administrait en même temps qu'il menait l'étude dans sa *yeshiva* (école talmudique) qui fut fréquentée par plus de quatre-vingt tossafistes. Comme il était d'usage, il subvenait aux besoins de ses étudiants. Il possédait de nombreux manuscrits en provenance d'Allemagne, du Nord de la France mais aussi d'Afrique du Nord et d'Espagne, qu'il corrigeait et annotait. Il possédait également des manuscrits de Rachi.

Un grave incident marqua la vie de Rabbénou Tam : il fut violemment molesté dans son village par des croisés lors de la Deuxième Croisade. Un chroniqueur juif, Ephraïm ben Yaaqov de Bonn, en fait le récit.

Dans la renaissance des lettres, l'exégèse avait apporté de nouvelles réponses pour le peuple juif. Rabbi Joseph ben Siméon Kara, ami et disciple de Rachi et de Rachbam ouvrit la voie. Elle fut suivie par Rachbam, Joseph Bechor-Schor. Cette méthode va allier les traditions talmudiques avec l'esprit d'une critique plus élevée et des idées plus transcendantes. Cette tâche fut dévolue à R. Menahem ben Simon, de la Provence, à Ibn Ezra, aux Kimchi (Moïse, Joseph et David) à Lévy ben Gerson, etc.

Parmi ces illustres rabbins, il faut aussi compter ceux qui restèrent près de Troyes, notamment :

- Rashi : Rabbi Schlomo Itzhaki dit "Rashi" (1040-1105). L'un des plus grands commentateurs de la Bible et du Talmud. Il est né à Troyes, étudia à Worms et Mayence, avant de revenir dans sa ville natale où il fonda une école qui prolongea son enseignement.
- Samuel ben Meïr dit Raschbam (1080-1174). Exégète de la Bible et du Talmud et tossafiste. Petit-fils de Rashi, ses commentaires jouissent toujours d'une grande réputation, en particulier celui sur le traité "*Bava Batra*" du Talmud Babli (Babylone).
- Rabbénou Tam : Jacob ben Meïr dit Rabbénou Tam (environ 1100-1171). Tossafiste français, l'un des plus importants de son temps, petit-fils de Rashi. On lui doit la matière principale des Tossafot du Talmud de Babylone, ainsi qu'une somme de "*Responsa*", réunies dans le "*Sefer Hayachar*" (Livre du Juste).
- Rabbi Isaac ben Meïr (Riham), second fils de R. Meïr de Ramerupt, était réputé comme un profond talmudiste. Ses gloses sont fréquemment citées dans les Tossafot sous la signature de Riham.
- Yéhiel ben Joseph de Paris (décédé en 1265) : Talmudiste et tossafiste français. Il fut l'un des principaux protagonistes de la "Disputation de Paris", en 1240, qui s'acheva par le brûlement du Talmud en place de Grève. Il s'exila à Saint-Jean d'Acre, avec 300 rabbins français, où il fonda une école talmudique.
- Abraham le Prosélyte (XII^e siècle). Originaire de Hongrie, converti au Judaïsme, il fut le disciple de Rabbénou Tam.
- Bechor Shor : Joseph ben Isaac. Exégète du Talmud, poète et tossafiste. Il vécut dans le Nord de la France au XII^e siècle et fut un disciple de Rabbénou Tam.
- Elhanan ben Isaac de Dampierre (décédé en 1184) : Tossafiste français, il subit le martyre dans des circonstances mal connues.

- Isaac ben Samuel de Dampierre dit Ri (décédé en 1185) : Tossafiste, neveu et disciple de Rabbénou Tam, il fut l'une des figures en Halakha du Judaïsme du Nord de la France et de l'Allemagne. Il enseigna dans l'école talmudique de cette ville.
- Isaac ben Abraham de Dampierre dit le Jeune. Fils de Ri, il dirigea l'école locale jusqu'au début du XIIIème siècle. Il entretenait une correspondance avec Meïr ben Todros Abulafia de Tolède et son enterrement fut décrit par Rabbi Perez de Corbeil.
- Jacob ben Ascher : (environ 1270-1340) : Autorité décisionnaire, fils et disciple de R. Ascher ben Yéhiel, son œuvre est "Arba Tourim" (les quatre colonnes).
- Jacob ben Samson (début du XIIème) : disciple de Rashi.
- Joseph ben Samuel dit Tobelem (XIème siècle) : Autorité rabbinique majeure de France et poète.
- Moïse ben Jacob de Coucy (XIIIème siècle) : Tossafiste et prédicateur, il ramena par milliers les juifs d'Espagne au repentir et prit part à la disputation de Paris sur le Talmud contre Nicolas Donin en 1240. Son œuvre maîtresse est le "Sefer Hamitsvot Gadol" dit "Semag". Ce livre codifie la loi orale en s'appuyant sur le "Michné Torah" de Maïmonide.
- Rabbi Joseph ben Moïse. Celui-ci avait adhéré aux décisions du premier synode et est appelé respectueusement "Mon Maître" par Rabbénou Tam. C'était un savant talmudiste.
- Rabbi Isaac ben Ochaya, petit fils du célèbre Rabbi Menahem de Joigny. Il vivait à Troyes du temps de R. Tam et s'était fiancé avec Sire Morel, d'Angleterre.
- Le tossafiste Simson dont le gendre refusa de porter un procès devant le collège rabbinique de cette ville.
- Rabbi Eliézer "l'excellent" (Ha Nadviv). Il habitait Troyes en même temps que son adversaire Abraham, administrateur influent de la communauté de cette ville.
- Rabbi Elias de Troyes. Il est cité par Joseph le Zélateur comme auteur d'un commentaire sur la Bible.
- Rabbi Samuel ben Jacob de Troyes, un des descendants de Rachi. Il s'occupait de questions cabalistiques.
- Maître Deuaye, ou Dieuau, ou Dieu-aie, médecin à Troyes. Il est mentionné dans le "Document sur les Juifs du Barrois" en 1321-1323.
- Rabbi Meschoulam "le médecin". Cette personne vivait vers la fin du XIème siècle. Elève de l'Ecole de médecine de Montpellier, il vint s'établir à Troyes.
- Rabbi Joseph ben Moïse vers 1160, du temps de Rabbénou Tam à Troyes. Il composa plusieurs poésies religieuses.

- Joseph ben Jehuda et son fils Menahem, tous deux simples ministres officiants à Troyes vers 1240. Le premier composa :
 1. une grammaire hébraïque intitulée "Le Livre des amitiés (Sefer Yédidouth),
 2. un commentaire sur l'Ecclésiaste ;
 3. des notions sur le calendrier juif.

Le second composa un rituel de prières imité de celui de Bourgogne. Ce rituel était en usage pour les fidèles de Champagne. Il fut mis en ordre par R. Yehouda ben Eliézer, son disciple.

Parmi les écoles rabbiniques de Champagne, Rabbi Gerson citait celles de Provins, Sens, Bray-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Joigny, Mussy-sur-Seine, qui ne sont pourtant pas attestées comme telles avec certitude, mais des rabbins de renom furent originaires de ces localités. Rabbi Gerson dénombre 72 savants et rabbins champenois.

BIBLIOGRAPHIE

- Blumenkranz B. : Art et Archéologie des Juifs en France Médiévale.
Blumenkranz B. : Les Juifs de France, écrits dispersés.
Blumenkranz B. : Documents Modernes sur les Juifs.
Gross Henri : Gallia Judaïca
Depping ; Les Juifs dans le Moyen Age;
Bouquet Dom, Historiens De France, xxv. 768 ;
Dubois, Historia Ecclesiae Parisiensis, ii. 142 ;
Moréri, Dictionnaire Historique, s.v. Richard ;
R.E.J. ii. 24, ix 63, xv. 234, 250 ;
Gallia Judaica, pp. 442-445. G. S. K.
Revue Archéologique de Picardie, Histoire des Juifs de Bernhard Blumenkranz, Edition Privat, 1972).
Auzias Dominique (ouvrage collectif) Le Petit Futé Champagne-Ardenne.
Abramovitch Samuel: *Influence exercé par les Juifs dans le domaine intellectuel et économique à Troyes et en Champagne*, 14 février 1966, n° 142, pp. 3-10
Anchel Robert: "Deux documents inédits sur les Juifs de Paris au XIV^e siècle" la Revue Juive de Genève, 4, 1935-1936, p. 63
Anchel Robert; *Les Juifs de France*, J.B. Janin, 1946
Banitt Ménahem, *Le Glossaire de Bâle*, Jérusalem, 1972
Banitt Ménahem, *La Langue fantôme, le Judéo-français*.
Benichou Paul, *Les Juifs en Champagne médiévale*, "Evidences" 3, 1952-1953, n° 21, pp. 29-36
Blumenkranz B. (Mélanges en l'honneur); *Les Juifs au regard de l'histoire*, Picard.
Blumenkranz B. *Histoire des Juifs de France*, Privat (publié sous la direction de)
Blumenkranz B.: *Art et Archéologie des Juifs en France Médiévale*, Privat Editeur,(publié sous la direction de)
Blumenkranz B: "Les premières implantations des Juifs en France: du 1^{er} au début du V^e siècle", Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
Bordonove G. *Les Templiers, histoire et tragédie*, marabout,
Brussel Nicolas, *Nouvel Examen de l'Usage des Fiefs en France*, 2 vols, Paris, 1750.
Catane Moché, *Des croisades à nos jours*, Paris, Keren Hasefer, 1956, in 8°, 478 pages.
Chazan R. *Medieval Jewry in Northern France. A political and social history*, Baltimore, Londres 1973
Courtepey, *Etat des Juifs à Dijon*, AIF, 12, 1851, p. 468.
D'Arbois de Jubainville H.; *Histoire des Ducs et des Comtes de Champagne*, Paris, 1865, tome IV (1181-1285).
Dahan Gilbert: *Juifs et Chrétiens en Occident Médiéval. La rencontre autour de la Bible. (XIII^e-XIV^e siècle)*.
Dahan Gilbert: "Les intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen Age. Polémiques et relations culturelles entre chrétiens et juifs en Occident, au XII^e, au XIII^e Siècle", Paris

Edit. du Cerf, 1990

- Depping G.B. : *Les Juifs dans le Moyen Age*, Bruxelles 1844
- Duby Georges, *La France Médiévale*, Sciences et Avenir, n°594 Aout 1996
- Eidelberg Shlomo: *Qéhilat Troyes lifné zémano shel Rachi*, in Sura, 1954, I, p. 48-57
- Eisenberg Josy, *Une histoire des Juifs*, Livre de Poche
- Fleg Edmond; *Anthologie juive des origines à nos jours*, Flammarion.
- Finkelstein : *Jewish Self Government in the Middle Age*, New York, 1924,
- Focillon H. *Le Moyen Age Gothique, art d'occident 2*, Livre de poche illustré.
- Gaillard N: *Une charte inédite du XIIIème siècle en faveur des Juifs*, Montpellier 1919.
- Gauthier Léon: *Les Juifs dans les deux bourgognes* REJ n° 98, 1904, p.208.
REJ n° 99, 1904, p. 1-17, 244.
- Gerson M.A.; *Essai sur les juifs de la Bourgogne au Moyen Age*; (1893)
- Gerson M.A.: *Les Juifs en Champagne* (1900)
- Golb Norman: *Les Juifs de Rouen au Moyen Age, Portrait d'une culture oubliée*,
Publication de l'Université de Rouen n°66.
- Grayzel S; *The Church and the Jews in XIIIth Century*, 1966
- Gross Henri: *Gallia Judaica*
- Gross Henri; *Etude sur Simson Ben Abraham de Sens*.
- Hacohen Joseph, "La Vallée des Pleurs" traduit par Julien Sée, Paris 1881
- Isaac B. Jacob de Corbeil, *Sefer "Amudé-Gola" (Semak)*, réimpression en Israël, 1959,
n° 31 p. 25.
- Katz Jacob: *Exclusion et Tolérance, chrétiens et juifs du Moyen Age à l'ère des Lumières*,
Lieu Commun/ Histoire.
- Kohn Roger: *Recherches sur les Juifs de la France du Nord dans la seconde moitié du*
XIVème siècle, Paris, 1979,
- Kriegel M. *Les juifs à la fin du Moyen Age dans l'Europe méditerranéenne*, Pluriel
- Lévy A. *Les Juifs du Duché de Bourgogne au Moyen Age*, A.I.F. 1869 p. 499,534, 567,
592
- Lévy R: *Les Gloses françaises chez Samson de Sens*, REJ CI, 1937, p. 102-107
- Loeb I. *Les expulsions des Juifs de France au XIVème siècle*.
- Luce S. *Catalogue des documents du Trésor des Chartres relatifs aux juifs sous le*
règne de Philippe Le Bel, REJ 2, 1881, n° II, 59-60.
- Luce S. : *Les Juifs sous Charles V et le fond hébraïque du Trésor des Chartres en 1372*.
Revue Historique XII, 1878,
- Luchaire Achille; *Innocent III - Rome et Italie*; Paris, 1905. *La croisade des Albigeois*;
Paris 1905 *La Papauté et l'Empire*; Paris 1906; *La Question d'Orient*; Paris 1907; *Les*
Royaumes Vassales du Saint Siège; Paris 1908. *Le Concile de Latran*, Paris 1908.
- Luchaire Achille; *Histoire de la France illustrée; Philippe Auguste, Louis VIII (1136-*
1226)
- Nahon Gérard; *l'Archéologie juive de la France Médiévale*, archéologie médiévale V
(1975)

- Nahon Gérard: *Contribution à l'histoire des Juifs de France sous Philippe Le Bel*,
REJ, 4ème Série, I, (CXXI), p. 59-80.
- Plancer Dom. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, Dijon, 1739, Tome III,
in f°
- Perchenet Annie, *Histoire des Juifs de France*, Cerf, 1988,
- Rabinowitz L. *The social Life of the Jews of Northern France in the XIIth-XIVth centuries
as reflected in the Rabbinical of the Period*. Londres, E. Goldston, 1938, In 8°
- Robert Ulysse. *Catalogue des actes relatifs aux Juifs pendant le Moyen Age* REJ III
(1881) p. 211-224.
- Robert Ulysse. *Les signes d'infamie au Moyen Age*, Paris, 1891.
- Roth Cécil, *Histoire du Peuple Juif*; Stock, Judaïsme-Israël
- Schwab Moïse: *Rapport sur les inscriptions hébraïques de la France*, Paris 1904,
- Schwab Moïse: *Un mahzor illustré*, REJ 98, 1904, p. 230.
- Schwarzfuchs S. *Les Juifs de France*, Paris, Albin Michel, 1975, in 8° 362 pages.
- Schwarzfuchs S. *De la Condition des Juifs de France aux XIIème et XIIIème siècle*
- Schwarzfuchs S. *Etudes sur l'origine et le développement du rabbinat au Moyen Age*,
Paris édition Durlacher, 1957,
- Schwarzfuchs S. *L'opposition Tzarfat-Provence: la formation du Judaïsme du Nord de la
France* in "Hommage à Georges Vajda" Louvain 1980,
- Schwarzfuchs S. *Kahal, la Communauté Juifs de l'Europe Médiévale*, Paris, 1986,
- Simonet : *Juifs de Bourgogne* (Bull. de l'Acad. de Dijon, 1865, p. 152
- Sirat Colette: *La Philosophie Juive Médiévale en pays de Chrétienté*, CNRS Plus.
- Szajkowski Z. *Analytical Franco-Jewish GAZETTER* (1966) p. 290.
- Urbah Ephraïm E: *Ba'aley ha tosafot*, Jérusalem, Mosad Bialik, 1980.
- Rachi*, ouvrage collectif, Service Technique pour l'Education,
- Guide Juif de France*, éditions Migdal.
- Guide du Judaïsme Français*, édité par le Consistoire Central, Union des
Communautés Juives de France. p. 253.
- Dictionnaire du Judaïsme*, Encyclopédia Universalis.
- Obituaire de la Province de Sens*, 4, Paris, 1923, 61.
- Essai sur les Juifs de Bourgogne*.
- Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1865, Tome IV,(1181-1285)
2ème partie p. 827-36
- De Coiffier Demoret Henri Louis : *Histoire du Bourbonnais et de Bourbons qui l'ont
possédé* p. 291
- La présence Juive en Bourbonnais et dans l'ancien diocèse de Clermont au XIIIè et
XIVème siècle*. Mémoire de Maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont III, 1995
- Darmesteter Arsène : *l'autodafé de Troyes (24 avril 1288)* ; REJ vol. 2 avril-juin 1881
p.199-247
- Abramovitsch Samuel : *l'Autodafé de Troyes - un fait historique sur le XIIIème siècle*

in "La Vie en Champagne" n°143, mars 1966
Bibolet Françoise : Histoire de Troyes "Le Moyen-Âge", Ed. La Maison du Boulanger
1997
Renan-Neubauer , *Les rabbins Français* , P. 447 ;
Zunz , ZG p. 93 ;
Brussel , *Usage Général des Juifs en France* , vol. i. , Livre II., Ch. 39;
Depping , *Les Juifs Dans Le Moyen Âge* , P. 116 ;
Brut , *Gallia Judaica* , P. 254-255 . G.

Encyclopédia Judaica

REJ 1, 1880, p. 115/116; bulles inédites des Papes.
REJ 1881 p. 123
REJ 1881 n°2 Etude sur le livre de Joseph le Zélateur
REJ 1881 n° 3 p. 45
REJ 1883 n° 12 p. 222
REJ XV, 233-261: Revenus tirés des Juifs dans le domaine royal au XIIIème siècle.
REJ XVI, p. 211: Jacob Hacohen et les chroniqueurs Juifs.
REJ IX
REJ VII p. 250 Joigny
REJ XIX, 1889, Un document sur les Juifs du Barrois, p. 246.
REJ LIV, 1907, Projet d'Ordonnance concernant la situation des Juifs sous Jean II le bon
REJ CXXV, 1966, p. 21-23 "Les Poterim"
REJ CXXI, 1962, p. 58-80
REJ CXXV, 1966, p. 426
REJ XXV, 1966, p. 426-430
REJ XVIII, 1888, p. 67-68

Archives Juives : 7.6 Sens

Archives Juives : 10.21 Auxerre

Archives Juives 1977 n° 3: Chronique de Joseph Hacohen p. 45
Archives Juives 1977 n° 4: Chronique de Joseph Hacohen p. 56
Archives Juives n° 3, 1978, p. 39: Synagogues en France du Haut Moyen Age
Archives Israélites de France, 19, 1858, p. 26-20: Localités françaises habitées autrefois par des israélites.
Archives Israélites de France 1889 ; impression de Voyage: la Champagne et l'Orléanais de Isidore Cahen, p. 263.

Communauté Nouvelle n° 46 Décembre 1989

Communauté Nouvelle n° 49 Mai/Juin/Juillet 1990

Communauté Nouvelle n° 56 sept/octobre 1991 p. 126
Communauté Nouvelle n° 57 Novembre 1991
Communauté Nouvelle n° 58 Décembre 1991
Les Nouveaux Cahiers n° 23, Hiver, 1970, p. 18-35: "*Les ordonnances de Saint Louis sur les Juifs*".

Trait d'Union, bulletin mensuel du judaïsme traditionnel XII, 1964, n°110,

Archives

Auxerre: AD Yonne H supp. 2461 B 54 cf F. Molard "Inventaire sommaire des AD de l'Yonne antérieures à 1790", série H suppl., Archives de l'Hospital, Auxerre, 1897, 111

Auxerre: Abbé Lebeuf; Cartelaire ch. Auxerre folio 123.

Auxerre: AD Yonne G1889, cf Quantin, Yonne "Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790", Archives ecclésiastiques, série G, Auxerre 1875, 334.

Auxerre: Abbé Lebeuf, Histoire d'Auxerre, t. II, p. 127

Chablis: J. Durand; *Histoire de Chablis*, Sens, 1852, 203

Chablis: la Synagogue: Louis Bro; *Chablis*, Paris 1959, 29-31.

Fontenoy: R. Farino "*Histoire de la Commune de Fontenoy*", Paris, 1929, XV.

Villeneuve-(le-Roi)-sur-Yonne: AD Yonne 71944 cf Quantin "*Inventaire sommaire des AD de l'Yonne antérieures à 1790*" série H, Auxerre, 1882, 220.

Sens: Th. Tarbé: "*Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens*", Sens, 1838, n° 5230,113

AD Yonne H 489, cf Quantin Yonne, "*Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790*", série H, 1ère partie, Auxerre, 1882, 205.

AD Yonne G 1359, (ruelle Judearie).

Abbé Bouvier; *Histoire de l'Eglise et de l'Archevêché de Sens* 2, Paris, 1911, 365 (petite et grande juiverie)

AD Yonne G 1447, cf Quantin "*Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790*", série G, Auxerre 1879, 262 (Vieille-Juiverie);

Poré Ch. *Histoire des rues et des maisons de Sens*, Sens, 1920, 132-133.

Forestier H. et H. Drouot: *Bourgogne, Morvan*, Grenoble, 1959, 42.

Ch. Larcher de Lavernade: *Histoire de la Ville de Sens*, Sens, 1845, 115-116.

AD Yonne G 1360 cf "*Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790*", arch. eccl., série G, Auxerre 1873, 250,.

Quantin: Cartulaire général de l'Yonne, Auxerre 1873, 51
AD Yonne H 49, cf Quantin "*Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790*", arch. eccl., série H, Auxerre 1882,205
AN JJ40 f° 70, cf R. Fawtier, *registre du Trésort de Chartres 1*, Paris, 1958, n° 452
AC Reims, coll. Tarbé, carton 3, n° 10 cf L. Demaison *Catalogue Général des Manuscrits des Bibliothèque publiques de France* 39 bis Paris, 1909, 11, n°10.

Orléans

Archives :

Archives Nationales : JJ. 64, f° 45 v°, cimetière des Juifs d'Orléans.

Anschel Robert, *les Juifs*, 1946

Berman, L : *Histoire des Juifs de France*, 1939

Rambault L.A. : *Bray-sur-Seine*, 1908

Sylvain G et Shapiro E : *Histoire des Juifs de France à travers les cartes postales.*

Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency.

Cochard (Abbé) : *La Juiverie d'Orléans du VI au XVème siècle*

Morin Edgar : *La Rumeur d'Orléans*

Gross Henri : *Gallia Judaïca*

Nahon G: *Inscriptions hébraïques et Juives de la France Médiévale*

Blumenkranz B : *Les Juifs de France, écrits dispersés.*

REJ 9 (1884) p. 64

Château-Landon: *AD antérieures à 1790 Archives civiles complément des séries E à H, tome4, Fontainebleau, 1880, 19.*

REJ II 1881, p. 56/57

J.A. Le Paire: *Histoire de Corbeil*, 1 (1901)

E. Hamelin: *Les rues de Corbeil* (1908)

Abbé Leboeuf: *Mémoire concernant l'histoire d'Auxerre. AD Yonne H supplément de 2461-B-54*

Guignard P : *Mandement de Philippe le Long relatif aux Juifs de Troyes*

www.persee.fr/web/.../bec_0373-6237_1849_num_10_1_452218

REV 634 *Les Juifs de Champagne*

Mémoire de la Ste Académie de l'Aube, 1889, relatifs à Bray S/S, Provins, Montereau et Coulommiers. Bulletin de la Conférence du diocèse de Meaux III, 1902, p.114-116

REV 473

Vol. IX 1959, p. 101-119.

Champeaux: communauté Juive de la Brie, Histoire de la Région de Bussière (Mine d'or connue depuis les Romains)

Senlis: R. E. J. v.-245; xv. 234, 240;
Delisle, Catalogue des Actes de Philippe-Auguste, Paris, 1856;
Beugnot, Les Juifs de l'Occident, i. 90, Paris, 1824;
Gross, Gallia Judaica, pp. 440-660;
Disputation of Jehiel, ed. Thorn, p. 16, 1873.S. J. Ka.

Annales champenoises REJ n° 45 p. 1283

Documents relatifs au Comte de Champagne et Brie, Paris 1904, T II passim, Loignon.

“Les communautés juives de la Champagne médiévale (XI-XIIe siècles)”, Rachi, ouvrage collectif. Paris 1974, pp. 33-78.

Assier A : Les Juifs et les Templiers de la Champagne et de la Brie (Nouvelle Bibliothèque de l'Amateur champenois) T. VI 1896-1898

Benichou Paul : Les Juifs de Champagne Médiéval Evidences Novembre 1965

Cahen E. : Les Juifs de Reims au Moyen-Âge (1879)

Darmesteter A. : L'autodafé de Troyes, 1288 (Reliques scientifiques T. 1 1890)

Gerson M.A. : Les Juifs de Champagne, 1900

Golb Norman : Jacob Tam au service du Roi de France à Reims (Civitas Remorum) et la question de l'érudition hébraïque rémoise au 12^{ème} siècle 30 mars 2007

Lévi I. : La lutte entre Isaïe, fils d'Abba Mari, et Yohanan, fils de Matatia pour le rabbinat de France à la fin du XIV^{ème} siècle, REJ XXXIX 1871

Lévy E. : Un document sur les Juifs du Barrois, REJ XIX, p. 246

Loeb I. : Joseph Hacoheh et les chroniqueurs Juifs : REJ XVI p. 228-56, 211-235

REJ XVII p. 74-95, 247-271

Pietresson de Saint-Aubin P. : Document inédit relatif aux Juifs de Troyes, 1924, Le Moyen-Âge, 1920

Schwartzfuchs Simon : Etude sur l'origine et le développement du Rabbinat au Moyen-Âge

Schwartzfuchs Simon : Kahal, la Communauté Juive de l'Europe Médiévale

Schwartzfuchs Simon : Chroniques hébraïques du XI^{ème} siècle, Evidence VI n°41, p. 36-37, 1954

Taitz Emily : The Medieval France the Communtiy of Champagne.

Troyes il y a Cent ans (1856)

Clément-Mullet M. Orientaliste originaire de Troyes a publié dans « Les Mémoires de la Société Académiques de l'Aube» d'importants documents pour servir à l'histoire de Salomon Rachi, illustre rabbin de Champagne.

Rachi de Troyes: La vie en Champagne: Revue Trimestrielle publiée par l'association Champagne historique, nouvelle série, n° 42 - Avril/Juin 2005

Guignard Philippe : Mandement de Philippe le Long relatif aux Juifs de Troyes. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Année 1849, vol. 10, n° 10, p. 413-415.

Catalogue des actes des Comtes de Champagne

Revue des Etudes Juives XV, p. 246

“ “ XX, p. 27

“ “ I, p, 67, livre de la Taille de Paris

“ “ CXXI, 1962, “Contribution à l’histoire des Juifs en France sous Philippe Le-Bel”.

Art et Archéologie des Juifs de France sous la direction de B. Blumenkranz

Blumenkranz B. Documents moderne sur les Juifs

Gross Henri: Gallia Judaïca

Roblin M.: Histoire des Juifs de France

Schwab M: Rapport

Archives Nationales

F12+ 90 (m) p. 652-653

F12+ 92 (m) p. 740-742

F12+ 108 (m) p. 113

F17 1007 dossier 1274

F19 11010

F19 11023

F19 11029 b’

BB18 1987 n° 1602

Laferté sur Aube

Guy Galloyer : Laferté sur Aube, une tradition viticole, Laferté sur Aube Août 2007 .

Herlequin Romain : Laferté sur Aube, Dix siècles d’Histoire.

Chaource : Rue des Juifs : Roger Barat, historien, selon la tradition locale

Reims : Pellus Daniel : “Un siècle d’évènement 1800- 1900”

Vertus :

Histoire du Pays, de la Ville et de la Comté-Pairie de Vertus, Culoteau de Velye,

1760, 1^{ère} édition 1870, in Annuaire de la Marne, Réédition 1993, par les

“Ragraigneux”

Histoire de Vertus, Charles Prieure, 1^{ère} édition 1938, réédition 1996 office d’édition du Livre d’Histoire.

Un siècle de vie municipale 1806-1907, M. le docteur Bonnet (ancien maire de Vertus) 1912 à Avize (Marne)

Les Foires de Champagne - Inédit - Etude par Mme Pougeois . M. Brigitte.

Sainte-Menéhould.

Buirette Claude : Histoire de la Ville de Sainte-Ménéhould et de ses environs''
imprimerie de Poignée Darnauld, 1837, p. 137.

Vitry le Brûlé

La communauté juive de Vitry-le-François a officiellement cessé d'exister en 2007 avec la vente de sa synagogue.

En effectuant des recherches sur celle-ci, j'ai trouvé les références bibliographiques suivantes :

Vitry-le-Brûlé or Vitry-en-Perthois (article), Encyclopaedia Judaica 2nd edition, 20, p 562 (même article : Encyclopaedia Judaica-Jérusalem, 16, col. 195-196)

Detorcy C. M.- Fragments tirés d'un manuscrit contenant des recherches chronologiques et historiques sur l'ancienne ville de Vitry-en-Perthois. - 1839

Boitel Alexandre. Clément.- Histoire de l'ancien et du nouveau Vitry ou de Vitry-en-Perthois et de Vitry-le-François. - Châlons : Boniez-Lambert, 1841

Jovy Ernest.- La charte communale de Vitry-en-Perthois d'avril 1230

Gross Henri.- Gallia Judaica...- Paris, 1897, p 195-197

Brouillon Louis-Julien. - Recherches sur Vitry-en-Perthois (Vitry ancien).- Châlons-sur-Marne : Journal de la Marne, 1927

Remy Ch.- Charles-Quint en Champagne. Siège de Saint-Dizier. Incendie de Vitry-en-Perthois.Fondation de Vitry-le-François, 1544. - Reims : Matot-Braine, 1891

Legrand M.- Notice sur la coutume de Vitry-en-Perthois

Les coutumes du bailliage de Vitry-en-Perthois . - Reims : N. Constant, 1627

Pizelle. - Commune de Vitry-le-Brûlé dressé par... - Vitry-en-Perthois : l'auteur, 1873

Brouillon Louis-Julien . - Recherches sur Vitry-en-Perthois, Société des sciences et arts de Vitry-le-François, 31, 1927, p

Schumann Henry. - Mémoire des communautés juives de Champagne-Ardenne . - Bar-le-Duc : impr. Lorraine-Champagne publicité, 2005

Frédéric Viey,

Octobre 2021.